Plus d'une tonne de kif dans du café saisie à Naâma

Page 5

IL POINTE DU DOIGT CERTAINS MÉDIAS NIHILISTES

Grine exhorte les journalises à éviter de propager le pessimisme

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5385 - SAMEDI 30 JANVIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

20 000 SONT ENTRÉS DANS LA PROVINCE ENTRE 2010 ET 2014

Les Algériens à la seconde place des migrants au Québec

Page

Le Conseil constitutionnel donne son quitus

BOUTEFLIKA ACCOMPLIT SA DERNIÈRE PROMESSE

Comme souhaité par le président Bouteflika, le Conseil constitutionnel vient de donner son quitus pour une révision de la Loi fondamentale par voie parlementaire. Le Conseil estime dans son avis que le projet, objet de la saisine, «ne porte aucunement atteinte aux principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'homme et du citoyen, ni n'affecte d'aucune manière les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions constitutionnels ». Un avis motivé qui ouvre tout droit au président Bouteflika, auteur de la saisine, de convoquer l'APN et le Conseil de la nation dans les plus brefs délais dans une session unique afin d'adopter sans débats le projet de la révision.

Page 2



PRIVÉS DICTENT LEUR LOI

Colère chez les usagers

Les usagers des transports en commun, déjà confrontés aux difficultés de la vie quotidienne, ne savent plus à quel saint se vouer. Les tarifs de transport en commun ont presque doublé. Les transporteurs privés ont dicté leur loi. Ce fait accompli vient empoisonner un peu plus le vécu de nombre de travailleurs contraints de recourir quotidiennement au transport privé. «Quand le prix du carburant augmente, celui du ticket de transport augmente aussi. Mais nous, simples employés, étudiants et autres, en sommes les victimes», a déclaré un fonctionnaire voyageant à bord d'un bus desservant la ligne Réghaïa-Alger.

Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LES TENTATIVES D'ÉMIGRATION S'INTENSIFIENT À ANNABA

68 harraga interceptés en moins de 72 heures

C'EST du jamais vu. En moins de 72 heures, soit entre mardi et jeudi derniers, les gardes-côtes relevant de la façade maritime est de Jijel ont intercepté 68 harraga qui tentaient de rejoindre la rive nord de la Méditerranée. C'est une véritable ruée vers les iles de Lampedusa et de la Sardaigne (Italie). Ainsi, la toute dernière tentative d'émigration clandestine s'est déroulée dans la nuit de mercredi à jeudi, où les gardes-côtes ont intercepté 10 émigrants clandestins au large d'Annaba, à quelque 10 miles de Ras El-Hamra. Tous originaires d'Annaba, ces derniers sont âgés entre 17 et 30 ans. Mercredi dernier, ce sont 46 harraga qui ont tenté de braver le danger de la mer à bord de trois embarcations. Arraisonnés au nord-ouest de Ras El-Hamra par les vigiles de la mer, deux groupes de ces passagers clandestins utilisaient deux embarcations artisanales équipées de moteurs de marque Suzuki de 40 chevaux, tandis que le troisième groupe composé de 15 personnes prenait le large sur un hors-bord de dernière génération subtilisé à son propriétaire au niveau du port de pêche La Grenouillère. Ces émigrants clandestins, originaires aussi de la région d'Annaba, sont âgés entre 17 et 35 ans. Enfin, un autre groupe constitué de 12 harraga, âgés entre 17 et 35 ans, a été intercepté dans la nuit de lundi à mardi dernier au large d'Aïn Bagrat, commune de Seraïdi. Ce qui porte le nombre de ces émigrants clandestins à 68 en moins de soixante-douze heures. Il est à noter que de nombreux mineurs figurent dans ces trois dernières tentatives de harga. Tous ces harraga ont été, après visite médicale, présentés le jour même de leur interpellation devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba pour
«tentative d'émigration clandestine», avant d'être relâchés pour comparaître prochainement en citation directe. Mais que se passe-t-il donc chez ces jeunes qui cherchent avec rage et désespoir, même au prix de leur vie, à quitter le territoire national ? Ils ne cachent pas leur réponse, même devant le procureur de la République qui les questionne : «C'est le chômage, le mal-vivre, la hogra, la non-qualification pour obtenir un crédit d'une banque, l'incertitude arrivé à un certain âge de pouvoir se marier et fonder un foyer». Ils ne cachent pas aussi à qui veut les entendre que «tel ami, tel parent, ou untel a réussi dans l'autre rive, et pourquoi pas moi !». Souvent, questionnés par la presse au sortir d'un tribunal, certains d'entre eux, des récidivistes, déclarent vertement qu'ils vont refaire la même aventure si les conditions sont réunies, confirmant ainsi la devise des harraga : «Il vaut mieux être la proie des poissons que des vers».

Nabil Chaoui

PROGRAMME AADL POUR LES SOUSCRIPTEURS 2001- 2002

La préaffectation et le versement de la 3e tranche à partir du 8 février

Les souscripteurs de 2001 et 2002 pourront, à partir du 8 février prochain, connaître la date de retrait des décisions de pré-affectation et de l'ordre de versement de la troisième tranche du prix du logement via le site web de l'AADL, en introduisant leur numéro de série et leur mot de passe.



L'AADL accueillera jusqu'à 1 500 souscripteurs durant la première semaine, 2 000 la deuxième puis 3 000 souscripteurs par semaine. Selon le directeur général de AADL, Mohamed Tarek Belaribi, les préparatifs en prévision de la remise des décisions de préaffectation serant bientôt achevés. «Jusqu'à présent l'AADL a procédé à l'impression de 80 % des décisions qui seront remises aux concernés à partir du 8 février prochain», a-t-il annoncé avant-hier dans un entretien accordé à l'APS.
Belaribi a confirmé que son agence envisage la remise de 40 000 décisions de préaffectation dont 20 000 à Alger, proportionnellement à l'état d'avancement des travaux qui a atteint 70 % à la fin 2015. Il a ajouté que, parallèlement à l'avancement des travaux sur d'autres chantiers, des quotas additionnels seront disponibles dans les mois à venir. «Cela permettra d'élaborer d'autres décisions de préaffectation jusqu'à couverture de tous les souscripteurs aux programmes de 2001 et 2002», a-t-il assuré en précisant que les décisions de préaffectation étaient élaborées à partir d'un programme informatique mis en place par les ingénieurs de l'agence. Le programme permettra la répartition des souscripteurs dont les dossiers ont été acceptés sur les sites de logements disponibles. «Le programme tient compte de l'ordre chronologique d'inscription. Les listes des bénéficiaires et leur classement ont été élaborés dernièrement selon la date d'inscription par une commission technique en présence d'un huissier de justice», a indiqué le premier responsable de l'AADL avant de préciser que «les listes ont été confirmées par une deuxième commission et un autre huissier de justice en vue de garantir la transparence de l'opération». Après les sites, le programme procèdera à la répartition des souscripteurs sur paliers et appartements en tenant compte de l'état de santé du locataire et de celui des membres de sa famille ainsi que leur nombre, a-t-il encore ajouté. Ainsi, les souscripteurs de 2001 et 2002 pourront, à partir du 8 février prochain, connaître la date de retrait des décisions de préaffectation et de l'ordre de versement de la troisième tranche du prix du logement, et ce, via le site web de l'AADL comme expliqué plus haut.

Z. M.

IL POINTE DU DOIGT CERTAINS MÉDIAS NIHILISTES

Grine exhorte les journalises à éviter de propager le pessimisme

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine a appelé jeudi à Alger les journalistes à observer les règles de déontologie de presse et s'écarter des discours «pessimistes» de nature à démoraliser et décourager le citoyen. S'exprimant lors d'une session de formation organisée par son département ministériel au profit des professionnels de la presse à l'école nationale supérieure de journalisme (ENSJ) le ministre a indiqué que "le journaliste doit observer les règles d'éthique professionnelle et s'écarter des discours pessimistes et alarmistes de nature à démoraliser le citoyen". Il s'agit, selon Grine, que les



médias de s'adonnent pas à une propagande qui noircit le tableau et conduit au désespoir. Le ministre s'est étonné par rapport au passage sous silence d'informations de nature à remonter le moral des algériens notamment les grandes réalisations accomplies sur le terrain, "Je me demande pourquoi de nombreux médias passent sous silence les grandes réalisations accomplies sur le terrain dans différents domaines alors qu'ils se font le relais d'une grève de 10 employés dans certaines entreprises", a déclaré M Grine, en ajoutant que le citoyen algérien a le droit à une information "fiable et objective", en rappelant les sessions de formation destinées à différentes catégories de la société civile en tant que consommateur d'information.
C'est dans cette optique que deux sessions de formation ont été organisées à Constantine et Oran, a soutenu le ministre annonçant la tenue d'une 3ème à Annaba, le 8 février prochain.
Ces formations encadrées par les responsables d'organes de presse publics seront prochainement généralisées dans tout le territoire national, a assuré M. Grine faisant savoir que son ministère avait organisé plus de 20 sessions de formation au profit des professionnels de la presse. Pour le ministre, il n'y pas de différence entre les journalistes du secteur public et ceux de la presse privée.
Le premier responsable du secteur a pointé du doigt les organes de presse qui n'accordent pas l'intérêt qu'il faut à la formation continue de leurs journalistes en dépit des mécanismes juridiques qui prévoient l'obligation de consacrer 2% des ressources financières de l'établissement à la formation.
Hamid Grine a également annoncé que «le ministère de la Communication a adressé une correspondance au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour faciliter l'accomplissement des missions des journalistes titulaires de la carte professionnelle de journaliste dans toutes les wilayas du pays».

N. M.

IL REMPLACE LE CHEF DE L'ETAT

Sellal au sommet de l'UA

LE PREMIER MINISTRE, Abdelmalek Sellal, représentera le chef de l'Etat au sommet de l'Union africaine, prévu aujourd'hui et demain à Addis-Abeba. C'est ce qu'a indique un communiqué des services du Premier ministre. «Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, de le représenter à la 26e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine prévue à Addis-Abeba (Ethiopie) les 30 et 31 janvier 2016», précise le communiqué. Le sommet, qui viendra clôturer la 24e session du Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du mécanisme africain d'évaluation par les pairs et du 34e sommet du comité des chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD, est placé sous le thème «2015, année africaine des droits de l'homme en accordant la primauté aux droits des femmes», précise le communiqué. Le Premier ministre sera accompagné du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, M. Abdelkader Messahel. Lors du sommet le Zimbabwéen Robert Mugabe passera le flambeau de la présidence de l'UA au Tchadien Idriss Déby Itno.

S. N.

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL DONNE SON AVIS FAVORABLE

Bouteflika achève sa dernière promesse

Comme souhaité par le président Abdelaziz Bouteflika, le Conseil constitutionnel vient de donner son aval pour une révision de la Loi fondamentale par voie parlementaire. Dans son communiqué publié avant-hier, le Conseil estime dans son avis que le projet, objet de la saisine, «ne porte aucunement atteinte aux principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'homme et du citoyen, ni n'affecte d'aucune manière, les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions constitutionnels».



Un avis motivé qui ouvre tout droit au président Bouteflika, auteur de la saisine, de convoquer l'APN et le Conseil de la nation dans les plus brefs délais dans une session unique, comme le stipule la juridiction actuelle, afin d'adopter sans débats le projet de la révision. L'article 176 de la Constitution stipule que le «président de la République peut directement promulguer la Loi portant révision constitutionnelle sans la soumettre à un référendum populaire si elle obtient les trois quarts 3/4 des voix des membres des deux chambres du Parlement».

Selon les délibérations du Conseil constitutionnel présidé par Mourad Medelci, et après sept réunions consécutives à partir du 20 janvier dernier, les membres du CC ont vérifié la procédure de révision et l'examen de la teneur du projet, expliquant que cette révision vise «la consolidation de l'unité nationale autour de notre histoire, notre identité et nos valeurs spirituelles et civilisationnelles, le renforcement des droits, libertés et devoirs et l'indépendance de la justice, l'approfondissement du principe de la séparation des pouvoirs, l'amélioration des relations de complémentarité entre les pouvoirs, l'attribution à l'opposition parlementaire des moyens constitutionnels lui permettant d'exercer un rôle plus efficace notamment à travers la saisine du Conseil constitutionnel, le redynamisation des institutions chargées du contrôle par la consécration des critères de transparence dans la gestion autour des grands enjeux économiques, juridiques et politiques dans la vie nationale, la mise en place d'un mécanisme indépendant de contrôle des élections en vue de renforcer la démocratie pluraliste».

Il y avait d'ailleurs peu de chances pour que la revendication de certains partis politiques de l'opposition de faire passer le projet de révision à travers un référendum soit acceptée. Comme il y avait peu d'espoir pour que le CC révise les articles à grosse polémique, comme l'article 51 sur les binationaux ou rectifie d'autres dispositifs complexes. Depuis des mois, on savait que la voie référendaire était exclue pour plusieurs raisons, notamment financières, en raison du coût exorbitant de la campagne en faveur du projet et le mode du scrutin qui exige des moyens colossaux et une mobilisation accrue des structures de l'Etat.

De plus, une campagne référendaire offrait aussi à l'opposition l'opportunité médiatique et populaire de densifier ses attaques et ses critiques contre le projet de Bouteflika et surtout d'avoir les moyens d'argumenter ses assertions. Au-delà de ces deux facteurs politiques et budgétaires, le souci premier de Bouteflika est d'accomplir sa promesse politique et électorale qu'il traîne depuis son discours d'avril 2011. Une promesse qui a beaucoup tardé pour différentes raisons. Depuis sa première investiture en 1999, Bouteflika souhaitait changer la Constitution, allant jusqu'à critiquer le système bicaméral.

En été 2005, il prononça un discours au siège du ministère de la Défense nationale, dans lequel il déclara qu'il allait procéder à une révision de la Constitution avant la fin de l'année. Pour de nombreux analystes, ce projet cher au chef de l'Etat, comme la Charte sur la réconciliation nationale, ne pouvait aboutir en raison des blocages et des résistances au niveau du sérail. Selon leurs assertions, il aura fallu achever les restructurations opérées au niveau de certaines structures de l'ANP, voire la dissolution de certains appareils influents, comme le DRS, et la mise à la retraite de dizaines d'officiers supérieurs, pour parvenir à faire accepter la mouture finale de la révision. D'ailleurs, toutes les chroniques médiatiques mettaient en exergue le fait que ce sont ces officiers de la hiérarchie militaire et l'ex-DRS qui bloquaient le projet. Dans certains débats entre acteurs politiques, on estimait que le consensus ou l'entente que cherchait Bouteflika à travers sa Constitution new-look, était beaucoup plus avec cette hiérarchie qu'avec l'opposition politique. Aujourd'hui, il semble bien que rien ne pourra arrêter sa feuille de route politique, non seulement en faisant le vide autour de lui, mais surtout en préparant un autre contexte politique interne qui pourrait s'étaler jusqu'au 2019.

H. Rabah

ENTRE ACCUSATIONS, DÉFECTIONS ET DÉMENTIS

Tirs croisés contre Hanoune

LA CRISE interne au PT est-elle une vue de l'esprit ou est-ce qu'une véritable lame de fond traverse ce parti, qui fait face depuis quelque temps à une cascade de démissions d'élus sur fond de démenti du parti? Mercredi dernier, un fax signé par des membres de l'APC de Cherfa (Annaba) fait état de démission et de demande officielle d'intégrer les rangs du parti FLN de six élus (Brahim Souali, Abdelghani Sellami, Ketou Lakhdar, Khelifa Abderrezak, Terki Abdelkader et Ahmed Ouechtani Tayeb) du bureau du PT de cette localité. Dans ce document transmis à notre rédaction, les six élus ne donnent pas le motif de leur démission.

Depuis plus d'un mois, le PT de Louisa Hanoune tente tant bien que mal de contenir une dissidence réelle ou supposée de nombre de militants et d'élus du parti depuis qu'elle a décidé de signer avec le groupe des dix-neuf personnalités une lettre demandant une audience au chef de l'Etat. Le député d'Alger Salim Labatcha, qui mène la fronde, aurait vu son recours déposé auprès du ministère de l'Intérieur abouti. Le ministère de l'Intérieur aurait fait marche arrière en donnant raison aux redresseurs du parti des travailleurs (PT). Le département de Mohamed Bedoui serait revenu sur sa première décision après étude du recours incluant les dépassements de Louisa Hanoune introduit par les membres du mouvement de redressement du Parti des travailleurs. Deux jours avant, le ministère avait validé la décision du comité central du PT d'exclure les redresseurs des rangs du parti.



Pour sa part, Louisa Hanoune reste de marbre et ne semble nullement inquiétée par cette tentative de redressement. Son dernier communiqué en date du 26 janvier, affirme que les listes de militants et d'élus et bureaux communaux soutenant le mouvement de sauvetage dans cinq wilayas sont faux car comprenant des noms de militants inscrits à leur insu, des noms inexistants sur les fichiers de militants et adhérents du parti. Le secrétariat du bureau politique a catégoriquement dénoncé ces informations «erronées» et «sans fondement», assurant que les «prétendues listes de militants, élus et bureaux communaux» du PT soutenant «le mouvement de sauvetage du PT» dans cinq wilayas sont fausses. Cette instance dirigeante du parti de Louisa Hanoune affirme «avec certitude» que «ces listes comportent des noms de militants inscrits à leur insu, des noms inexistants sur les fichiers de militants et adhérents du parti». Le PT poursuit en précisant que la liste, mise en circulation «par un centre maffieux» comporte également d'ex-militants et ex-élus du parti, radiés pour la plupart depuis des années». La formation de Louisa Hanoune assure que «certains de ces élus ont rejoint un autre parti, le FLN, et ont assisté à son dernier congrès, document à l'appui».

Le PT donne des exemples, tels que «les élus signataires de la wilaya de Annaba qui ont rejoint le FLN ou encore le fait qu'aucun militant ni bureau communal de la wilaya de Jijel ni des autres wilayas citées n'est signataire». Pour le secrétariat de ce parti, «tous ceux qui ont été cités ont envoyé des démentis écrits. Après vérification, les responsables du parti dans la wilaya de Chlef nous ont informés qu'aucun nom cité ne figure sur le fichier du parti». Le secrétariat affirme, de nouveau, que «cette opération est commanditée de l'extérieur du parti par un centre maffieux utilisant le mercenaire Salim Labatcha, exclu du parti par le Comité central dans sa session des 8-9 janvier 2016, comme leur vil exécutant». Lors de sa conférence de presse dimanche dernier, la SG du PT avait expliqué que Salim Labatcha prétendait agir et disposer du soutien de responsables d'institutions de l'Etat, et de ministres. La SG du PT avait ainsi interpellé ces personnalités en leur demandant de préciser si elles sont réellement impliquées dans cette opération qui vise le PT.

Hocine Adryen

GARES ROUTIÈRES À MÉDÉA

Une gestion anarchique

De notre correspondant, Nabil.B

POUR REMÉDIER à une situation de gestion anarchique des gares routières, notamment celles situées dans les grands centres urbains, une sortie du chef de l'exécutif, Mostafa Layadi, vers ces infrastructures publiques a été programmée et a concerné celles qui drainent les plus importants flux quotidiens de véhicules de transport et de voyageurs.
Il faut peut-être savoir que le transport routier de voyageurs a enregistré des évolutions importantes au cours de ces dernières années suite à l'augmentation exponentielle du parc roulant et à l'offre de places, mais cette augmentation n'a pas toujours été indemne de certaines incohérences liées à la gestion des gares routières.
Hormis la gare routière située au chef-lieu de wilaya et confiée à la Société de gestion des gares routières d'Alger (SOGRAL), toutes les autres disséminées à travers le territoire de la wilaya n'obéissent à aucun standard de gestion et sont exploitées d'une manière qualifiée d'aléatoire.
La sortie d'inspection des gares routières localisées dans les principales agglomérations de la wilaya a permis au wali de se rendre compte de visu de l'état de gestion anarchique et d'insécurité qui caractérise ces établissements publics. Située dans un cadre approprié et réalisée au cours de la dernière décennie, la gare routière de la ville de Berrouaghia ne répond à aucun standard de gestion, motif qui a fait sortir le wali de ses gonds, après avoir constaté l'existence de multiples commerces érigés en tôles et en plastiques sur les quais, ainsi que le manque flagrant d'hygiène des lieux, etc. Après échanges, le concessionnaire de la gare a été mis en demeure de remédier rapidement à la situation, faute de quoi il lui sera fait annulation du bail de location qui sera attribué à la Société de gestion des gares routières d'Alger(SOGRAL) qui est présente au chef-lieu. La gare routière de Ksar El Boukhari est réputée pour ses nombreux problèmes dont celui relatif à l'insécurité qui y règne, faisant de l'endroit un véritable coupe-gorge pour les voyageurs. En effet, il est risqué de s'aventurer à l'intérieur de la gare routière, transformée en repaire de délinquants, où il est dangereux et redouté de transiter aux aurores ou tardivement le soir, rapporte-t-on.
L'autre moyen de transport que constitue le rail, pour avoir bénéficié de plusieurs opérations, notamment la réalisation de la ligne reliant M'Sila à Tissemsilt via Boughezoul dans la wilaya de Médéa, semble n'avoir pas connu de problèmes majeurs. Confié à l'Agence nationale d'études et de suivi des investissements ferroviaires (ANESRIF), le projet a suscité la satisfaction du wali compte tenu de son taux d'avancement qui a atteint 70 % de réalisation. Faisant partie de la nouvelle voie ferrée appelée rocade des Hauts Plateaux, le projet n'a pas souffert outre mesure des contraintes dues à l'opposition des riverains de la ligne, selon les explications fournies par les responsables lors d'une réunion tenue au niveau du show-room de la ville nouvelle de Boughezoul. Il en est autrement du tronçon de voie ferrée reliant Bougezoul à Ksar El Boukhari qui a, quant à lui, accusé des retards d'exécution pour donner lieu à des propositions qui devront être faites par une commission mise sur pied à cet effet, est-il indiqué. Car, a-t-il été rappelé, le secteur des transports collectifs a un rôle stratégique dans le développement des échanges économiques et la mobilité des personnes pour nécessiter des efforts d'investissement accrus pour sa promotion.

N. B.

HAUSSE DES TARIFS DES TRANSPORTS PUBLICS

Colère chez les usagers

Le ministère des Transports a proposé une augmentation de 10% de l'actuelle tarification des transports publics. L'usager payera encore plus cher son ticket en dépit de l'anarchie qui règne dans le secteur.



Le ministère estime que l'impact induit par l'augmentation des prix du carburant sur ce mode de transport n'excède pas ce taux. En revanche, les représentants des opérateurs de transport ont revendiqué une hausse de pas moins de 5 dinars en raison de la difficulté de traiter avec la petite monnaie de 1 et 2 dinars. L'administration centrale du ministère des Transports, les représentants des syndicats des chauffeurs de taxi et les opérateurs de transport collectif des voyageurs urbain et interwilayas sont parvenus, lors de leur réunion mercredi à Alger, à un accord sur de nouvelles tarifications qui seront annoncées prochainement. L'annonce officielle des nouvelles tarifications interviendra après la présentation des résultats aux pouvoirs publics.
Les usagers des transports en commun, déjà confrontés aux difficultés de la vie quotidienne, ne savent plus quoi faire. En effet, cette augmentation vient empoisonner un peu plus le vécu de nombre de travailleurs contraints d'utiliser quotidiennement ce moyen de transport pour rejoindre leur lieu de travail. «Quand le prix du carburant augmente, celui du ticket de transport augmente aussi. Mais nous, fonctionnaires, étudiants et autres, en sommes les victimes», a déclaré un fonctionnaire voyageant à bord d'un bus desservant la ligne Réghaïa – Alger. «Une augmentation de 5 DA la place, c'est trop cher. Je dois prendre deux bus, matin et soir, pour rejoindre mon lieu de travail. C'est toujours le simple citoyen qui paye l'addition», a tempêté un autre fonctionnaire. Un autre voyageur n'a pas manqué d'exprimer sa colère suite à cette augmentation : «Ils veulent 5 DA de plus, d'autres ont rajouté carrément 10 DA, alors que nous sommes traités comme du bétail par ces transporteurs. Leurs bus sont en piteux état et repoussants tant ils sont sales.
De plus, ils ne respectent pas les itinéraires. Ils nous font descendre quand ils veulent, refusant d'aller jusqu'au terminus, sans parler du comportement vulgaire et agressif des chauffeurs et des receveurs.» Après la tenue d'une série de rencontres consacrées à l'examen de l'impact de la hausse des prix du carburant, un accord a été dégagé concernant toutes les tarifications de transport par taxi individuel, collectif et transport collectif interwilayas, a indiqué un communiqué commun du ministère des Transports et des représentants des transporteurs. Toutefois, les parties concernées ne sont pas parvenues à un accord sur la tarification du transport collectif urbain et suburbain. Le ministère des Transports «est déterminé à poursuivre l'action commune en vue d'améliorer les conditions d'exercice de l'activité des transports et accompagner cette catégorie pour la concrétisation de ses revendications liées à la réduction des impôts forfaitaires et autres avantages ». En attendant que les deux parties parviennent à un accord, l'augmentation des prix du transport et la dévaluation du dinar restent le seul sujet de discussion de nombreux voyageurs dans les bus. «La situation n'est pas facile aujourd'hui pour nous», estime un père de famille.

Lynda Louifi

TRANSPORT URBAIN DE VOYAGEURS À BÉJAÏA

Le ticket coûtera désormais 20 DA

LE PRIX du ticket de transport urbain sera révisé à la hausse. C'est la conséquence directe de l'augmentation du tarif des carburants décidée par le gouvernement dans la loi de finances 2016 et votée par le Parlement. Les transporteurs ont sauté sur l'occasion et décidé de porter à la hausse le ticket de transport, notamment dans la ville de Béjaïa, à compter du 15 février prochain. L'Union nationale algérienne des Transporteurs (UNAT) n'a pas attendu la décision du ministère des transports qui a donné le feu vert aux transporteurs d'élever le prix du billet de 10%, après plusieurs rencontres avec les différents syndicats. Ce principal syndicat des transporteurs privés urbains de Béjaïa a tranché la question. Il a décidé d'augmenter le prix du ticket et plus particulièrement dans la ville de Béjaïa, soit dans la zone de son implantation, et d'attendre, par contre, la décision du ministère concernant les autres lignes, interurbaines et interwilayas. Une décision, faut-il le souligner, qui va entrer en vigueur le 5 du mois de février prochain. Ainsi, le billet de transport urbain est porté à la hausse de 25% par l'UNAT. Il passera de 15 à 20 dinars. Concernant l'augmentation du tarif de transport interurbain, la hausse variera entre 10 et 20 dinars selon les lignes, alors que pour le transport interwilayas, la majoration débutera à partir de 100 dinars», a déclaré Riad Boudraâ, responsable du bureau de wilaya de UNAT. Les transporteurs privés de Béjaïa se sont appuyés dans leur décision sur l'arrêté ministériel N° 2503, daté du 29 décembre 2012, fixant la valeur du ticket à 20 dinars pour un trajet de 10 km. Une décision qui n'avait pas été appliquée totalement par les transporteurs de la ville de Béjaïa, rappelons-le. Le syndicaliste l'a même souligné : «Nous avions appliqué à moitié seulement l'arrêté de 2012 par souci de préserver un peu les intérêts des usagers des transports». Et d'ajouter : «Nous allons nous contenter de cette augmentation seulement, sachant que le pourcentage de la hausse qui sera décidé cette fois-ci va être plus important que notre décision». Pour sa part, M. Bouchrit, responsable de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a expliqué que son syndicat avait proposé aux autorités concernées une augmentation des tarifs sur tout le territoire national et que ces dernières ont décidé de hausser le prix de 10%, soit quelque 3 à 4 dinars. De son côté, le directeur de l'Entreprise de transport urbain de Béjaïa (ETUB), Djamel Boudjadja, a tenu à rassurer les usagers du transport urbain de la ville de Béjaïa sur le maintien du prix initial qui est de 15DA. «Le tarif du billet sera maintenu à 15 dinars maintenant et après», a-t-il déclaré. Il a souligné que «la récente augmentation des prix du carburant n'influe pas sur le rendement de l'entreprise et sur les charges». Il est utile de rappeler que les transporteurs des lignes interurbaines et des zones rurales ont, dans leur majorité, procédé à des augmentations sporadiques et anarchiques des prix des tickets de transport dès l'entrée en vigueur de la loi de finances 2016 qui a induit l'augmentation du tarif des carburants. Dès le début du mois en cours, les transporteurs de Bouhamza, Tifra, Darguina, pour ne citer ceux-là, ont pris la décision d'élever les prix sans l'avis du syndicat et des pouvoirs publics. Des usagers ont violemment réagi à ces décisions par la fermeture des routes.

N. Bensalem

COUP DE FILET DES GENDARMES SUR LA ROUTE DE NAÂMA

Plus d'une tonne de kif dans du café

La quantité de cannabis a été découverte dans un camion qui transportait des sacs de café. Les narcotrafiquants voulaient tromper la vigilance des gendarmes en cachant la drogue sous les sacs des cafés. Toutefois, le grand travail de renseignements fait auparavant par les gendarmes enquêteurs de Naâma a permis de mettre en échec le plan diabolique du réseau.



Un réseau de trafic de drogue constitué de plusieurs trafiquants a été démantelé, avant-hier, par les gendarmes du groupement territorial de Naâma suite à l'avortement d'un grand plan d'acheminement de 1240 kg de drogue (48 sacs) qui étaient dissimulés sous des sacs de café, a rapporté hier la Gendarmerie nationale. Cette nouvelle opération anti-stups de grande envergure a permis aux éléments de la gendarmerie de mettre la main sur trois trafiquants alors que d'autres acolytes demeurent recherchés, tandis qu'un camion Isuzu et deux véhicules de marques Clio Campus et Hyundai Accent ont été saisis aussi, a souligné la Gendarmerie nationale. Le démantèlement du réseau a été réalisé sur la base d'un renseignement judicieux parvenu aux gendarmes du groupement territorial de Naâma. Ces derniers ont appris qu'un grand plan d'acheminement d'une grosse quantité de cannabis aller avoir lieu sur la route reliant les wilayas de Sidi Bel Abbés et la commune d'El Bayoud (Naâma), et que plusieurs camions et véhicules de commerce et de tourisme vont participer dans le cadre du plan des trafiquants. Les gendarmes ont également appris que deux véhicules de tourisme procéderont à l'ouverture et à la facilitation de la voie pour un camion qui transporterait la quantité de drogue. Mieux, le camion, selon les détails récoltés par les enquêteurs gendarmes de Naâma, sera chargé de sacs de café et sous lesquels de gros sacs de drogue seront dissimulés. Enfin, les informations en possession des éléments de la GN gendarmes indiquaient surtout que plusieurs narcotrafiquants sont derrières ce plan diabolique. Partant de cet ensemble de détails importants, les gendarmes ont commencé leurs investigations au vue d'identifier et localiser les premiers membres du réseau en question. Effectivement, l'enquête ouverte par les gendarmes de Naâma a connu une avancée rapide et ce, en l'espace de quelques temps, les hommes en vert ont pu identifier quelques trafiquants parmi le groupe, ainsi que les marques des véhicules et camion utilisés par les trafiquants pour passer leur drogue. Cette opération a permis aux enquêteurs de savoir au juste le lieu de passage de la quantité de drogue, a souligné le communiqué de la Gendarmerie nationale. En poursuivant les investigations, les gendarmes ont adopté un plan spécial visant à encercler les trafiquants et saisir les drogues sans qu'aucune fuite ne puisse avoir lieu. Vers les coups de 21h00 dans la soirée du jeudi passé, ils ont localisé un camion et un véhicule commercial qui circulaient presque à la même distance : le premier camion est de marque Isuzu et le second (un éclaireur) de marque Renault Campus conduisait par un certain M. F, déjà connu pour trafic de drogue. Les deux engins en question étaient en train de s'acquitter de l'état des lieux pour que le troisième camion (celui qui transporte la quantité de drogue) puisse enfin emprunter la route sans risque d'être intercepté par les gendarmes. Décidant d'intervenir, les gendarmes se sont scindés en deux groupes : le premier groupe a immobilisé le camion qui contenait de la drogue alors que le second groupe a intercepté, sur la RN 6, la voiture commerciale de marque Renault Clio Campus et arrêté le conducteur, tandis qu'un troisième camion a été appréhendé à 3 km de la commune d'El Bayoud et le narcotrafiquant arrêté à son tour. Passant par un interrogatoire, M. F. a avoué aux gendarmes qu'il a rencontré des gens à Mechria qu'ils lui ont proposé un marché consistant à transporter une grande quantité de drogue vers El Bayoud en passant par Sidi Bel Abbés, en contrepartie de 250 millions de centimes. Celui-ci a effectivement empoché les 250 millions de centimes auprès de ses « bosseurs» mais son aventure a connu une mauvaise fin à Naâma.

F. Sofiane

AFFAIRE DES MAROCAINS VOULANT REJOINDRE LA LIBYE

La Sûreté national et les Douanes algériennes se mobilisent

QUELQUES JOURS après avoir enregistré un flux inhabituel et injustifié de centaines de Marocains transitant par l'Algérie pour gagner la Libye, les autorités algériennes ont pris des mesures pour parer à de véritables menaces, dont celles à caractère terroriste, sur la sécurité du pays.

L'Algérie est en état d'alerte. L'affaire des centaines de ressortissants marocains qui ont tenté, soudainement de gagner la Libye en transitant par l'Algérie, n'a pas livré tous ses secrets. Depuis que les autorités algériennes ont été alertées, l'Etat n'a cessé de prendre des mesures pour contrer des menaces confirmées. Après avoir convoqué l'ambassadeur du royaume chérifien pour l'alerter sur « la question du flux massif et inhabituel de Marocains vers la Libye », Alger a décidé de suspendre, et ce depuis hier, tous les vols vers Tripoli. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et les Douanes algériennes se sont aussi mobilisées pour faire face à cette situation quelque peu inattendue. En visite d'inspection et de travail, jeudi dernier à Tébessa, le patron de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, a insisté, en présence du directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, sur « la nécessité d'une unification des bases de données police/douanes aux postes frontaliers ». L'objectif de cette nouvelle démarche est d'arriver à identifier tout étranger transitant via les ports, aéroports et voies terrestres algériennes. Cela demeure un souci majeur pour la sécurité et la stabilité du pays, notamment après l'interception de centaines de Marocains qui tentaient de se rendre en Libye via l'Algérie, sans aucune justification valable. Lors de l'inspection des postes de Ras Laâyoune et de Bouchebka, le DGSN a indiqué qu'une équipe de techniciens spécialisés sera dépêchée « prochainement » pour superviser la mise en service du fichier unifié. Ce fichier facilitera le travail des policiers et des douaniers, offrira un meilleur service aux citoyens transitant par les postes frontaliers et allégera les procédures de passage, aussi bien des personnes que des véhicules, a ajouté le général-major. A ce jour, les étrangers qui transitent par le pays ne sont pas enregistrés dans la base de données de la sûreté nationale et des Douanes algériennes, ce ne sera plus le cas bientôt. La numérisation des passeports de par le monde permettra la conservation des informations sur les personnes qui entrent ou transitent par l'Algérie.

LA MENACE DAECH

Le durcissement des mesures concernant les entrées et les sorties du pays prouve que la menace Daech est bien réelle. Les centaines de Marocains interceptés à In Guezzam n'avaient en effet aucun justificatif qui leur permettait de se rendre en Libye. Dès lors, ils sont suspectés, de vouloir rallier les rangs de l'Etat Islamique. Daech qui, de jour en jour, gagne de nouveaux territoires en Libye en l'absence d'un Etat légal et d'une armée capable de défendre le pays semble enregistrer un grand engouement auprès de nouveaux djihadistes, maghrébins, subsahariens, voire européens. Ces djihadistes tentent ainsi de rallier la Libye via les voies terrestres et aériennes algériennes et ce, après que la France eut décidé de suspendre tous les lignes vers Tripoli. Ce que l'Etat algérien craint le plus c'est que la Libye devienne une nouvelle terre de djihad et que les terroristes du monde entier rejoignent ce pays pour en faire une nouvelle Syrie dans le Grand Maghreb. L'Algérie continue de jouer le rôle de pompier dans les régions du Sahel et du Maghreb, en attendant que les pays voisins se décident à coopérer plus efficacement pour lutter contre la menace Daech.

F. Sofiane

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERI

RECTORAT

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة مولود معمري

رئاسة الجامعة

N°/...../...../

رقم: /...../...../.....

Tizi-Ouzou, le

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

L'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou [NIF : 408 020 000 150 039] lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : *«Acquisition* et installation d'équipement scientifique, informatique et de reprographie au profit du laboratoire de recherche «Immunologie» de l'université Mouloud Mammeri de TIZI OUZOU»

Le cahier des charges est structuré en seize (16) lots :

Lot n° 01 : matériel d'hybridation.
Lot n° 02 : matériel de détection et quantification des marquages.
Lot n° 03 : lecteurs ELISA et spectrophotomètre.
Lot n° 04 : équipement d'histologie.
Lot n° 05 : matériel de stérilisation.
Lot n° 06 : station de fabrication d'eau.
Lot n° 07 : aménagement de chambre froide.
Lot n° 08 : dispositifs ELISA.
Lot n° 09 : instrumentation de laboratoire.
Lot n°10 : instrumentation chirurgicale.
Lot n° 11 : préparation des milieux.
Lot n° 12 : matériel de pesées.
Lot n° 13 : cryoconservation.
Lot n° 14 : matériel de réfrigération.
Lot n° 15 : matériel informatique.
Lot n°16 : matériel de reprographie

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou
Vice-rectorat chargé de la formation supérieure de la post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique 5ème étage, Tour rectorale, Hasnaoua I
Contre paiement de la somme de **2000.00 DA**, auprès de l'Agence comptable de l'université.

Les offres accompagnées des documents réglementaires doivent parvenir sous pli cacheté et anonyme dans une même enveloppe sous forme de deux offres séparées :

a - L'OFFRE TECHNIQUE :
- L'OFFRE TECHNIQUE :
1. Le cahier des charges dûment paraphé, signé et daté avec la mention «LU ET ACCEPTE» et ne comportant aucune indication de prix ;
2. La qualité du soumissionnaire (représentant exclusif, ou agent agréé) doit être confortée par :
- Une copie du contrat d'exclusivité (en français ou en arabe ou en anglais liant le fabricant avec son représentant exclusif, pour le premier cas ;
- Un agrément avec le fabricant prouvant sa position et qualité, pour le deuxième cas.
3. La déclaration à souscrire renseignée datée, signée et cachetée ;
4. Attestation de solvabilité du fournisseur émise par sa banque à son profit ;
5. Certificat de qualification du soumissionnaire ;
6. Les références professionnelles, attestation de bonne exécution des deux (02) dernières années uniquement et de l'année en cours ;
7. Registre du commerce actualisé en cours de validité authentifié par le CNRC. Il est rappelé que le registre du commerce doit spécifier les activités du soumissionnaire en adéquation avec l'objet de l'appel d'offres ;
8. Une copie du statut de l'entreprise ;
9. Mises à jour CNAS et CASNOS ;
10. Original du casier judiciaire de la personne engageant l'entreprise ;
11. Les bilans financiers des trois (03) dernières années certifiés par un commissaire aux comptes et visés par l'administration fiscale, à défaut, présentation de l'accusé de réception du dépôt du dossier + le bilan déposé ;
12. L'état de renseignement dûment rempli par le soumissionnaire, copie jointe au cahier des charges ;
13. Un extrait de rôle apuré ou portant la mention «Déclaration», certifié du receveur, précisant que l'intéressé a obtenu des délais de paiement ;
14. Copie de la carte d'identification fiscale (NIF) ;
15. Les spécifications techniques détaillées des produits proposés conformément aux équipements demandés ;
16. Le planning d'exécution des livraisons ;
17. Copie du reçu de paiement délivré par le comptable de l'université ;
18. Une copie du certificat de conformité dont l'original doit être présenté à la livraison des équipements pour les soumissionnaires retenus ;
19. Toute documentation technique prouvant la renommée, les performances ainsi que les normes de références des produits proposés en matière de sécurité, d'irradiation ;
20. Fiche d'identification de l'entreprise ;
21. La disponibilité de la pièce de rechange et installation de réseau de service après-vente ;
22. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien et ayant cumulé 6 mois d'activité minimum (les offres d'entreprises érigées sous forme de sociétés n'ayant pas publié leurs comptes sociaux sont rejetées) ;
23. Déclaration de probité remplie, signée et cachetée ;
24. Les références bancaires.

b - L'OFFRE FINANCIERE :
- La lettre de soumission soigneusement renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires renseigné, daté, signé et cacheté ;
- Le devis quantitatif et estimatif renseigné, daté, signé et cacheté.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres «**Soumission à ne pas ouvrir**»

«Acquisition et installation d'équipement scientifique, informatique et de reprographie au profit du laboratoire de recherche «Immunologie» de l'université Mouloud Mammeri de TIZI OUZOU»

Les offres doivent être déposées au niveau du vice-rectorat chargé de la formation supérieure, de la post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique 5ème étage, Tour rectorale, Hasnaoua I de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours**, à compter de la première parution dans *le BOMOP* ou dans la presse nationale.
Le dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres, au plus tard à **10h30mn.** Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des plis s'effectuera le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres. Elle aura lieu en séance publique à **11h00,** au niveau de la salle de réunion (6ème étage de la Tour rectorale).
La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 3 mois à compter de la date d'ouverture des plis.

LE RECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 30/01/2016/ANEP N° 404 109**

Le principe de la consultation publique en Islam

La « Shoura » est à base de fraternité humaine. Cette fraternité en Dieu que le Saint Coran a instituée entre les fidèles et qui s'impose au vrai musulman, comme élément inaliénable de foi. C'est au nom de cette fraternité, d'essence à la fois spirituelle et humaine que tout musulman a le devoir absolu de donner ses avis éclairés, touchant les grands problèmes, relatifs à l'avenir de la communauté.

PAR CHEÏKH TAHAR BADAOUI



C'est au nom de cette fraternité que les chefs se doivent de s'entourer de conseillers compétents, de recouvrir à des consultations fréquentes et fructueuses ; ce qui revient, en fait, à instituer une vrai démocratie, la vraie démocratie, celle où seuls, les meilleurs, les plus dévoués, les plus qualifiés, les plus vertueux décident du sort de leurs semblables.

Cette démocratie islamique a vu sa réalisation concrète à Médine, sous le gouvernement et le noble éclairage du Prophète et, plus tard, sous la guidance des quatre premiers califes orthodoxes – que Dieu agrée leur âme – Ses successeurs immédiats, jusqu'au moment où vint l'époque du pouvoir absolu des dynasties. Les juristes d'alors, face aux influences byzantines, en matière juridique et politique, construisirent pour leur maître, une théorie, légitimant leur pouvoir, quand bien même à l'encontre de l'esprit et de la lettre des principes fondamentaux de l'Islam et au détriment de la communauté islamique, fondée d'ailleurs sur la devise diabolique : " la fin justifie les moyens" et sur laquelle se fondent de nos jours, et chaque jour davantage, les aspirations des sionistes.

Ils ont ainsi permis au Calife d'étendre son pouvoir sans limites, sur la terre, les biens et les hommes. Considéré comme infaillible, celui-ci, n'était pas responsable devant son peuple, réduit purement et simplement à un groupement d'individus devant écouter et obéir. Il échappait ainsi aux risques éventuels de destitution. C'est le cas de certains de nos contemporains qui élisent leurs présidents à vie, et même s'il vient à mourir , le fils, héritera évidemment de ce trône.

Or, ces théories demeurent en contradiction flagrante et totale avec la lettre du Saint Coran et l'esprit de l'Islam.En décrétant le principe de la consultation comme obligatoire, l'Islam a mis fin aux méfaits de cet ennemi de l'humanité vertueuse qu'est le despotisme, c'est –à- dire le pouvoir absolu et la dictature de la pensée unique, de même que le monopole en matière de législation et de conduite des affaires de la communauté. Dans cette optique, l'Islam a assuré à l'individu sa liberté de conscience et sa dignité et à la communauté son droit naturel à gérer ses affaires comme bon lui semble, sans porter atteinte aux valeurs dogmatiques et morales.

En mettant la « consultation » entre deux obligations cultuelles que sont : la prière et les dépenses au service de Dieu – ce qui revêt en soi, une grande importance – le Saint Coran n'entend nullement lui donner cette image comique qui nous parvient du passé, sur le comportement despotique de tyrans lesquels, ont utilisé ce principe, comme paravent pour cacher leur tyrannie maladive et leur volonté d'usurper les droits des gens. Le Saint Coran entend donner à ce principe son véritable sens comme il le fait pour la prière et les dépenses au service de Dieu. Il veut que ce principe soit concrétisé sur le terrain, avec ses effets bienfaisants et dépourvus de tout facteur de trouble.

L'Islam a toujours flétri l'imitation aveugle et les imitateurs ainsi que ceux qui suivent leurs penchants. Pour lui, la démonstration et la logique doivent être à la base de la foi et de la législation.

Dès lors, il ne pouvait ignorer ou délaisser ce principe naturel de la vie qu'est la « consultation », par rapport aux fondements du pouvoir ou le considérer comme un « acte louable facultatif » destiné seulement à unir les cœurs en désaccord et calmer les esprits tendus, sans qu'il ne soit appliqué dans la vie courante, comme le veulent les monarques despotiques. Il ne pouvait, également, l'accepter en tant que «fausse image » de la consultation, grâce à laquelle les tyrans justifiaient leur tyrannie.

Non, l'Islam considère le principe de la consultation comme une chose immuable et constante, obligatoire pour toute la communauté laquelle, doit s'en servir avec force et ne jamais s'en départir, sous peine de commettre un péché, comme il le considère telle une réalité évidente et pratique, devant avoir ses prolongements au sein du pouvoir et de la politique de la communauté.

Ainsi donc, la consultation qui s'impose par la logique du plus grand nombre ou par le moyen de la corruption et de la terreur n'a aucune valeur aux yeux de notre Seigneur, Gloire à Lui Seul. Il en va de même pour la consultation qui fait du citoyen, un élément nuisible ou du corrompu un chef qui préside aux destinées de la Nation ; de même que pour celle qui ne permet pas aux hommes sincères de lutter contre les méfaits des corrompus et des dépravés ou pour celle qui permet aux hypocrites, de prendre l'apparence de gens honnêtes et sincères et de cacher au gouverneur loyal et juste, les prémices du mal et de la corruption.

L'Islam a établit le principe de la consultation afin qu'il soit appliqué dans tous les domaines de la vie. Et c'est ainsi qu'avait agi notre Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, et les deux califes qui lui ont succédé. En fait, ce principe avait eu, dans le giron de l'Islam, un grand rôle qui a révélé combien l'Islam a insisté sur la liberté et le droit de l'homme à donner son avis et à participer avec ceux qui détiennent le droit de consultation aux affaires de la communauté dans la mesure où cela ne touche pas un des fondements de la foi ou du culte. Dans la Sourate dite « Les femmes » Dieu énonce, à l'intention des croyants, les différentes sources auxquelles ils sont tenus de se conformer en matière de jugement, de règlement et de prescriptions.

« Ô les croyants ! Obéissez à Dieu, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le pouvoir. » (Verset 59).

Si l'obéissance à Dieu est de se conformer à ce que contient Son Livre évident qui ne peut admettre de discussion, et si l'obéissance au Messager consiste à suivre sa voie, « les détenteurs du pouvoir », eux, sont les gens de la recherche spéculative à qui la communauté reconnaît les aptitudes à étudier les questions qui l'intéressent et à en tirer ce qui peut lui être utile. Leur obéissance consiste donc, à suivre ce qu'ils ont décidé après accord unanime de leur part, sur une question sujette à la recherche et à l'interprétation ou après avoir donné la préférence à un avis qu'ils jugent plus conforme à la réalité pour sa justesse ou par le moyen de la majorité. Nul doute que les affaires de la communauté sont variées en fonction des besoins de la vie et que Dieu a donné aux hommes des aptitudes de perception, chacun en un domaine précis.

A cet égard, chaque aspect de la vie devint le domaine de prédilection d'hommes de science et de connaissance, c'est-à-dire de spécialistes, connaissant à fond leur mission dans leur domaine respectif. C'est ainsi que la communauté a besoin d'être défendue et, à ce titre, elle requiert des moyens de défense de son intégrité territoriale. Elle a aussi besoin d'une justice pour régler les litiges et trancher dans les contentieux. Elle a besoin de finances et d'économie, de politique extérieure et d'autres domaines. Chacun de ces domaines exige la disponibilité de gens réputés pour leur bon sens, leur sagesse, leur longue expérience et leurs compétences. Ces gens là sont les « détenteurs du pouvoir au sein de la communauté ».Cette dernière doit les connaître, grâce à leur parcours intellectuel et leur accorder sa confiance, en leur déléguant en son nom, le pouvoir de gérer et de légiférer dans ses affaires.

Ces gens là, sont, aux yeux de l'Islam, le meilleur moyen et aussi le plus constant, possédant la faculté et la mesure de faire connaître à la communauté la manière de gérer ses affaires, bien entendu, là où il n'y a pas de texte formel, issu de la Révélation. Il sont, enfin des «gens de consensus », dont l'accord constitue un « argument » auquel il faut souscrire et qu'il faut appliquer du fait que cet accord collégial vise avant toutes considérations, l'intérêt de la communauté entière, y compris les minorités citoyennes, de confession différente. Il en sera ainsi jusqu'à ce que les circonstances, exigent d'eux ou de ceux qui viendront après eux la révision, voire même l'abrogation, de ce qu'ils ont légiféré auparavant et ce, à la lumière de nouvelles données. Quant à la communauté, celle-ci est tenue de s'y soumettre dans les deux cas, en vertu de ce que son Seigneur, Allah l'Omnipotent, lui a ordonné d'obéir à Ses commandements.

N'est ce pas Lui qui, dans Sa Miséricorde, a cautionné l'avis des détenteurs du pouvoir comme faisant autorité, là, où il n'y a pas de références dans le Livre Saint ou dans la Sunna du Messager Salut Divin Sur Lui. Dieu a mis ces trois sources, chacune dans sa sphère respective, à égalité, en ce qui concerne l'obligation de s'y soumettre et de souscrire à leurs prescriptions.

A la lumière de ce qui précède, il ressort que les détenteurs du pouvoir auxquels les croyants sont tenus d'obéir ne sont pas forcément les dirigeants politiques et les gouverneurs quel que soit leur rang. C'est d'ailleurs, de cette mauvaise interprétation du rôle de la consultation par les musulmans en certaines époques, qui a permis à des tyrans, de mettre sous leur joug la communauté entière.

En outre les « détenteurs du pouvoir » ne sont pas aussi particulièrement ceux qu'on appelle, dans la jurisprudence islamique, «les jurisconsultes et les savants au jugement indépendant » dont il est exigé un niveau supérieur en matière de connaissance des sciences de la langue, du Saint Coran et de la Sunna (Traditions du Prophète) et surtout un examen continu de la conscience. Ces gens là, avec tout le respect que nous leur devons, ne dépassent pas, dans leurs connaissances, ces domaines là et restent encore insuffisamment informés des autres activités de la vie, comme les affaires de paix ou de guerre, de la médecine, de l'agriculture, de l'économie, de l'industrie, de l'administration, de la politique etc. car l'on ne peut guère être spécialiste dans tout. En effet, ces gens là, à l'instar des autres, ont, certainement, une branche d'activité particulière, dans laquelle ils excellent et où ils sont spécialisés en en faisant autorité. Cette branche d'activité est celle qui a trait à la législation publique en matière de licite et de l'illicite dans le cadre tracé par le Saint Coran.

C. T. B.

A suivre

IL S'AGIT DE BUSINESS

La Chine se déploie au Proche-Orient

par Thierry Meyssan

Le président chinois, Xi Jinping, a entrepris une tournée en Arabie saoudite, en Égypte et en République islamique d'Iran. Officiellement, il ne s'agit pas de parler de politique, mais uniquement d'économie. La Chine propose aux États du Proche-Orient de participer à la construction de la « nouvelle route de la soie » de manière à se développer et à s'affranchir du colonialisme occidental.



Le monde arabe d'aujourd'hui est dominé par les États-Unis qui tentent de l'exploiter et d'en freiner le développement. Cependant, les nombreuses révoltes, en Palestine, en Syrie, en Irak, au Yémen et à Bahreïn, attestent d'une volonté de résistance qui contraste avec la servitude volontaire des Européens. Ce jeu, entièrement contrôlé par Washington depuis les succès d'Henry Kissinger, est bouleversé d'une part par l'intervention militaire russe en Syrie et, d'autre part, par le retour du commerce chinois, qui domina la Méditerranée dans l'Antiquité tardive et au Moyen-Âge. C'est dans ce contexte que le président Xi Jinping a entrepris une tournée en Arabie saoudite, en Égypte et en République islamique d'Iran, avec pour objectif d'ouvrir des tronçons d'une nouvelle voie de communication, selon le slogan du leader depuis 2013 : « une ceinture, une route ». Il s'agit à la fois d'une voie terrestre comme l'ancienne « route de la soie » et d'une voie maritime comme celle imaginée à l'époque Ming par l'amiral Zheng He. Pour mener à bien ce projet capital qu'elle prépare depuis une dizaine d'années, la République populaire de Chine a créé l'année dernière la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), dont les trois États que Xi visite aujourd'hui sont membres —même si l'Iran n'a pas encore ratifié le traité—.

Bien que le président chinois évite de parler de politique et de contrer directement les intérêts occidentaux, son projet économique, s'il devait voir le jour, conduirait à un leadership sino-russe dans le monde et marquerait la fin de l'empire thalassocratique des Britanniques et des États-uniens. Il serait faux de croire que Pékin ne fait pas de politique et est, sur ce plan, absent de la région. La Chine a soutenu le combat de la Résistance palestinienne qui a pu ouvrir un Bureau de représentation à Pékin, il y a longtemps déjà. En 2006, les missiles sol-mer chinois avaient permis au Hezbollah d'interdire à Israël de bombarder la côte libanaise. Et selon de nombreux experts, ces missiles étaient pilotés non par des arabes, mais par des conseillers chinois. Aujourd'hui, la Chine s'est invitée dans les négociations autour de la Syrie et a reçu ces derniers mois les représentants de toutes les factions. Quoi qu'il en soit, Xi a limité ses interventions politiques durant son voyage.

La République populaire de Chine a produit, en 2015, Dragon Blade, un film à très grand spectacle sur le « route de la soie » durant l'Antiquité tardive. Il vise à montrer que les Empires ne sont pas nécessairement ennemis, mais peuvent coopérer dans leur intérêt réciproque.

ARABIE SAOUDITE

La Chine est le principal client de l'Arabie saoudite, dont elle importe pour 70 milliards de dollars par an de pétrole. Elle espère que les Saoud laisseront leurs marchandises traverser leur État [en l'occurrence, leur propriété]. Cependant, Chinois et Saoudiens sont rivaux au Pakistan et se livrent une guerre féroce dans le Xinjiang. Depuis une décennie au moins, les États-unis recrutent des jihadistes chinois, via les services saoudiens, durant le pèlerinage de la Mecque. Souvent Ouïghours, ils sont ultérieurement pilotés par les services turcs pour commettre des attentats, d'abord à l'Ouest de la Chine, mais désormais un peu partout dans le pays au nom de l'État islamique.

Le roi Salmane et le président Xi ont inauguré la raffinerie de Yasref-Yanbu, sur la côte Ouest du pays. C'est la première raffinerie construite à l'étranger par Sinopec. D'une valeur de 10 milliards de dollars, elle est propriété pour deux tiers d'Aramco et pour un tiers de la compagnie chinoise. Cette gigantesque usine, construite en deux ans, est un investissement qui intervient alors que la Coalition internationale US anti-Daesh a bombardé et détruit tous les investissements équivalents de la Chine en Irak. En cas de future partition de l'Arabie, la raffinerie se trouvera dans l'État constitué autour des saintes mosquées. Le président Xi a également rencontré le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG) pour accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange et celui de l'Organisation de la coopération islamique. En 2009, la télévision nationale chinoise a diffusé une série en 59 épisodes sur la vie et les voyages de Zheng He, le « grand eunuque aux trois joyaux », qui au XVe siècle tenta de restaurer la « route de la soie », mais par la voie maritime. Il constitua une flotte de 70 vaisseaux et 30 000 marins. Il fit le pèlerinage à La Mecque, remonta la mer Rouge jusqu'en Égypte et descendit les côtes africaines jusqu'au Mozambique. La série insiste sur le caractère pacifique de ses 7 expéditions. Pour des raisons de politique intérieure, à sa mort, ses notes furent brûlées, l'Empereur détruisit la flotte et la Chine se referma sur elle-même durant 600 ans.

ÉGYPTE

Arrivé en Égypte, le président Xi a rencontré son homologue le général al-Sissi. Les deux hommes ont fait le bilan de la construction du doublement du Canal de Suez. L'année dernière, les Occidentaux s'étaient étonnés de ce pharaonique effort du Caire alors que l'Égypte ne parvient pas à nourrir sa population et ne survit que grâce à l'aide financière saoudienne. Il apparaît désormais clairement que ce projet, qui n'avait aucun sens en termes de commerce mondial actuel, s'inscrit dans celui, à moyen terme, de la Chine.

Une vaste zone industrielle a été ouverte, à l'embouchure du Canal, à 120 kilomètres du Caire. Des investissements sans précédent y sont prévus qui permettront d'employer 40 000 Égyptiens. D'ores et déjà, les Chinois ont investi dans les carrières de sorte que la pierre est devenue l'axe du commerce entre les deux États.

En outre, la Chine participe à la construction d'une nouvelle capitale égyptienne.

Le Caire, qui était à l'époque de Nasser la principale puissance arabe, s'est progressivement effacé de la scène internationale. La victoire du président al-Sissi sur les Frères musulmans et la relative stabilisation du pays lui permettent d'envisager à nouveau de tenir ce rôle. La découverte par les Italiens de réserves considérables de pétrole lui promet de résoudre rapidement ses problèmes économiques et l'autorise, d'ores et déjà, à emprunter sur les marchés internationaux.

La délégation chinoise, se souvenant des relations entre les deux États à l'époque de Nasser et de Zhou Enlai, a rencontré le président de la Chambre des députés, Ali Abdel Aal, et instauré une coopération institutionnelle avec l'Assemblée du peuple.

Le président Xi et son homologue égyptien ont publiquement déclaré leur soutien au processus politique en Syrie et récusé toute tentation de renverser le régime par la force. Cependant, ils se sont abstenus de relater le contenu de leurs échanges à ce sujet.

Le président Xi s'est enfin adressé à la Ligue arabe. Il a souligné l'énorme potentiel commercial de la région et la nécessité de collaborer pacifiquement entre nations pour accélérer le développement économique.

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

Au moment où j'écris ces lignes, le président Xi vient d'arriver en Iran. Les deux nations ont une longue histoire commune depuis l'Antiquité, comme l'attestent certaines statues de Persépolis et l'influence chinoise dans la peinture iranienne. Au Moyen-âge, la « route de la soie » contournait l'Inde et passait par l'Asie centrale pour traverser l'Iran, puis l'Irak et la Syrie. Depuis le président Ahmadinejad, les universités iraniennes diminuent leurs formations à l'anglais pour augmenter la pratique du chinois.

Pour Pékin, l'Iran n'est pas simplement une étape historique sur la « route de la soie », c'est une culture proche dont il a été longtemps séparé, un partenaire naturel qui, de par son identité musulmane, lui permet d'entrer plus facilement dans un monde arabe qu'il perçoit globalement comme arriéré et violent.

La République populaire de Chine et la Fédération de Russie ont annoncé leur intention de faire entrer la République islamique d'Iran comme membre à part entière de l'Organisation de coopération de Shanghai. Cette décision qui avait été reportée durant la période des sanctions occidentales, fera de Téhéran un acteur majeur des relations internationales.

A RETENIR:

La Chine entend poursuivre la construction de la nouvelle route de la soie à travers le monde arabe. Elle a déjà obtenu le doublement du Canal de Suez. Elle agit avec prudence avec l'Arabie saoudite et semble plus à l'aise avec l'Égypte et l'Iran. Pékin s'intéresse aux échanges commerciaux avec le Proche-Orient, mais plus encore avec l'Europe à travers le Proche-Orient. Bien qu'elle s'abstienne de se manifester au plan politique, la Chine est discrètement présente aux côtés des Résistances arabes à l'impérialisme occidental. Prochainement, l'Iran deviendra membre à part entière de l'Organisation de coopération de Shanghai.

Source : voltairnet

L'attentat suicide a fait huit morts

Daech revendique l'attaque d'Aden

Le groupe terroriste Etat islamique (EI) a revendiqué un attentat suicide à la voiture piégée, qui a fait 8 morts et 17 blessés jeudi à un poste de contrôle près du palais présidentiel à Aden, deuxième ville du Yémen.



Un kamikaze a fait exploser sa voiture à moins d'un kilomètre du palais Al-Maachiq, dans le quartier de Crater. Des sources de sécurité avaient initialement indiqué que l'attentat avait visé le gouverneur d'Aden, le général Aidarous Zoubeïdi, mais celui-ci a affirmé qu'il n'était pas sur les lieux.

Dans une déclaration qui a circulé sur Twitter, la branche de l'EI pour les provinces d'Aden et d'Abyane (sud du Yémen) a affirmé que «le volontaire au martyr Abou Hanifa al-Holandi (...) a fait sauter son véhicule bourré d'explosifs au palais présidentiel». Ce nom peut faire penser que le kamikaze était néerlandais.

L'attentat a fait au moins 8 morts et 17 blessés parmi lesquels figurent des soldats et des civils, a indiqué Ali Saleh, directeur de l'hôpital Al-Joumhouriya où les victimes ont été transportées.

Au moment de l'attaque, «le président Abd Rabbo Mansour Hadi se trouvait au palais, mais il est sain et sauf», a déclaré un responsable qui a requis l'anonymat.

Six voitures et une mosquée ont été endommagées par l'explosion, survenue dans un secteur résidentiel de Crater, situé au pied d'une colline abritant le palais Al-Maachiq, selon des témoins.

A la tombée de la nuit, les forces de sécurité ont bouclé le quartier, alors que des véhicules militaires de la coalition arabe qui opère au Yémen ont été déployés dans l'enceinte du palais, selon les sources de sécurité. Un premier bilan de sources sécuritaires avait fait état de six morts et dix blessés parmi la garde présidentielle qui tenait le barrage attaqué.

Le 5 janvier, le gouverneur d'Aden et le chef de la police de cette province, ainsi que le gouverneur de la province voisine de Lahej, avaient échappé à un attentat à la voiture piégée à Aden.

Les attaques armées sont de plus en plus nombreuses à Aden, où les autorités peinent à rétablir la sécurité après des mois de guerre entre forces progouvernementales et rebelles chiites qui contrôlent la capitale Sanaa. Les attaques à Aden visent notamment des représentants des services de sécurité, alors que des groupes terroristes comme Al-Qaïda et l'EI ont une forte présence dans la cité portuaire.

Les autorités ont lancé début janvier des opérations anti-jihadistes et imposé un couvre-feu nocturne.

La province d'Aden et une grande partie du sud avaient été reprises aux Houthis à la mi-juillet par les forces progouvernementales soutenues par la coalition arabe, intervenue en mars 2015 au Yémen sous commandement saoudien pour stopper ces rebelles pro-iraniens qui menaçaient de prendre tout le pays.

R. I.

LES POURPARLERS DE GENÈVE SE TIENNENT SANS L'OPPOSITION DE RIYAD

Les dernières manœuvres des obligés turco-saoudiens

LES pourparlers de paix sur la Syrie se sont ouverts hier à Genève en l'absence de l'opposition syrienne réunie à Ryad, qui refuse d'y participer si ses conditions ne sont pas satisfaites, malgré les exhortations de l'ONU et des Etats-Unis. Réuni dans la capitale saoudienne, l'essentiel des groupes de l'opposition a posé jeudi des conditions préalables avant toute participation à cette nouvelle session de pourparlers indirects sous l'égide de l'ONU. Une ultime tentative de peser sur négociations, alors que le groupe de Riyad se trouve piégé par ses propres contradictions et les injonctions de ses parrains saoudo-turcs.

«Demain (vendredi, ndlr), nous ne serons pas à Genève. Nous pourrions nous y rendre ultérieurement, mais nous n'entrerons pas dans la salle des négociations si nos demandes humanitaires ne sont pas satisfaites», a déclaré Riad Hijab, le coordinateur du Haut comité des négociations (HCN), sur la chaîne de télévision Al-Arabiya.

«L'opposition est disposée à se rendre à Genève si des mesures sont prises» pour un arrêt des bombardements des zones civiles et un accès aux localités assiégées, a précisé Riad Hijab, rappelant que ces mesures sont prévues par la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Peu auparavant, l'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, a lancé dans message vidéo un vibrant appel au peuple syrien. «Maintenant, on a besoin de vous entendre interpeller les délégations à la conférence et leur dire qu'ils ne peuvent pas manquer cette occasion», a déclaré l'émissaire. «Vous avez vu suffisamment de conférences. Celle-ci ne peut pas échouer», a lancé Staffan de Mistura, en référence à de précédentes réunions organisées depuis le début du conflit en mars 2011 et qui ont toutes échoué. Après l'annonce du refus des groupes réunis à Ryad, les Etats-Unis, tout en qualifiant de «légitimes» leurs demandes dans le domaine humanitaire, les ont exhortés à se rendre quand même à la table des négociations. «Il s'agit d'une opportunité vraiment historique pour eux d'aller à Genève pour proposer des moyens sérieux, pratiques d'instaurer un cessez-le-feu et d'autres mesures pour créer de la confiance», a déclaré le porte-parole du département d'Etat américain, Mark Toner. «Et nous continuons de penser qu'ils devraient la saisir sans conditions préalables», a-t-il dit. A Genève, la porte-parole des Nations unies pour les pourparlers, Khawla Matar, a affirmé plus tôt que l'ONU maintenait le lancement des discussions hier.

La communauté internationale compte sur les pourparlers de Genève pour trouver une solution politique à un conflit qui a fait depuis 2011 plus de 260.000 morts et déplacé des millions de personnes. Elle y voit aussi un moyen de concentrer les forces sur la lutte contre l'organisation terroriste Etat islamique (EI), qui contrôle de vastes territoires en Syrie et en Irak. Selon une source proche du gouvernement syrien, la délégation de Damas arrivera, elle, vendredi à Genève et rencontrera Staffan de Mistura. Pour Agnès Levallois, spécialiste du Moyen-Orient, l'opposition est embarrassée «car sa marge de manœuvre s'est réduite» en raison notamment des récentes victoires du pouvoir sur le terrain avec l'aide de la Russie, qui mène depuis le 30 septembre 2015 en Syrie des frappes aériennes contre les groupes rebelles, «confortant de plus en plus» le pouvoir du président Bachar al-Assad.Le HCN insiste de plus pour être le seul représentant de l'opposition aux pourparlers et a réclamé à Staffan de Mistura des précisions sur «la nature des invitations» adressées à des opposants ne faisant pas partie de cette instance.

Parmi eux figure Haytham Manna, coprésident du Conseil démocratique syrien (CDS), une alliance d'opposants kurdes et arabes, qui est déjà à Genève.

Or la participation des Kurdes, en pointe dans la lutte contre l'EI, est un des points de désaccord entre l'opposition et les pays étrangers impliqués dans le conflit, comme la Turquie, qui s'y oppose.

La résolution 2254, sur laquelle se baseront les pourparlers, prévoit un cessez-le-feu, un gouvernement de transition dans les six mois et des élections dans les 18 mois. L'opposition exige le départ du président al-Assad au début de la période de transition.

D'autre part, la Russie a proposé jeudi une réunion le 11 février à Munich, en Allemagne, du Groupe international de soutien à la Syrie (17 pays, dont la Russie, les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite et l'Iran).

Le ministre syrien de la Défense Fahd el-Freij a discuté jeudi à Moscou avec son homologue russe Sergueï Choïgou du développement des relations militaires entre les deux pays.

M. K. et agences

IRAN

Riyad doit faire le premier pas



DANS un entretien exclusif accordé à des médias français, au terme de sa visite de deux jours à Paris, le président iranien, Hassan Rohani, a rejeté sur l'Arabie saoudite la responsabilité de la crise avec l'Iran. «La réaction de l'Arabie saoudite n'a pas été proportionnée (…). Cela fait penser à quelqu'un qui a commis une faute et qui perturbe le jeu pour pouvoir échapper à sa responsabilité». Le président iranien a expliqué que c'était à Riyad de faire le premier pas : « Le pays qui a interrompu les relations [diplomatiques] doit prendre l'initiative de les rétablir et remédier à cette situation. Je suis persuadé que l'Arabie saoudite regrettera ses actes dans le futur. Nous n'avions rien à compenser : ce que nous avons fait, nous l'avons fait ; et ce que nous avions à faire, nous l'avons fait».

CORÉE DU NORD

Un test de missile balistique en préparation



TROIS semaines après son quatrième essai nucléaire, la Corée du Nord pourrait être en train de préparer un nouveau test de missile balistique, un nouveau pas vers son objectif de se doter de missiles nucléaires. Un tel essai mettrait encore plus le pouvoir de Pyongyang au ban de la communauté internationale, alors qu'une nouvelle résolution de l'ONU est déjà en préparation pour alourdir les sanctions après l'annonce par Pyongyang le 6 janvier de son quatrième test de bombe nucléaire.

BURUNDI

Dix-sept personnes arrêtées à Bujumbura

DIX-SEPT personnes dont deux journalistes étrangers ont été arrêtées à Bujumbura, la capitale du Burundi, plongé dans une grave crise depuis fin avril, a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi le ministère de la Sécurité publique. «Ces deux étrangers ont été arrêtés en compagnie d'un groupe de criminels armés», a indiqué le ministère de la Sécurité publique dans un communiqué. Les deux journalistes appartiennent à la rédaction du Monde qui demande leur libération.

Telex

L'alerte verte décrétée face à l'expansion du virus Zika en Colombie

La Colombie a décrété le premier niveau d'alerte en raison du virus Zika, dont plus de 13.800 cas ont été confirmés, afin que les hôpitaux se préparent à répondre à une expansion de cette maladie transmise par les moustiques.
Le ministère de la Santé a recommandé aux maires des communes situées en deçà des 2.200 mètres d'altitude de "déclarer l'alerte verte dans le réseau hospitalier public et privé face à la possible augmentation des cas du virus Zika", selon un communiqué.
"Cette alerte est émise étant donné que l'infection par le virus Zika est actuellement dans une phase expansive", a précisé Luis Fernando Correa, chef du Bureau de gestion des urgences et des catastrophes du ministère. Le virus Zika se transmet par une piqûre du moustique tigre, Aedes aegypti. Il n'existe pas de traitement curatif ni de vaccin contre cette maladie, seulement des traitements des symptômes. Ces manifestations sont le plus souvent de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures) avec des éruptions cutanées et se déclarent dans les trois à douze jours qui suivent la piqûre par le moustique. Chez les femmes enceintes, le virus peut être transmis au foetus et entraîner des malformations congénitales, telles que la microcéphalie, voire la mort. La Colombie, deuxième pays le plus touché à ce jour après le Brésil, prévoit plus de 600.000 cas d'infection pour 2016. Au 16 janvier, 13.808 cas confirmés, dont 890 femmes enceintes, ont été répertoriés, ainsi que 2.611 cas suspects. Le gouvernement a recommandé aux femmes en âge fertile d'éviter toute grossesse dans les mois à venir.

La branche régionale de l'OMS se mobilise pour lutter contre le virus Zika

L'Organisation panaméricaine de santé (PAHO), branche régionale de l'OMS basée à Washington, a déclaré qu'elle mobilisait des équipes d'experts internationaux pour aider les pays dans la région à faire face au virus Zika.
Le virus Zika circule dans 18 pays et territoire dans la région, dont le Brésil et la Colombie sont les plus touchés. Chez les femmes enceintes, le virus peut être transmis au foetus et entraîner des malformations congénitales, telles que la microcéphalie, voire la mort, selon des experts. Le virus se transmet par une piqûre du moustique tigre, Aedes aegypti, le même moustique que la dengue et que la chinkungunya. Seulement une personne sur quatre infectées développe des symptômes. La progression du virus inquiète d'autant plus qu'aucun traitement ni vaccin n'a pour l'heure été trouvé. Au Brésil, où le virus a été pour la première fois confirmé en mai 2015, plus de 3.500 cas de microcéphalies ont été signalés dans des zones où le virus circule, soit près de 20 fois plus qu'auparavant. La Colombie, deuxième pays le plus touché à ce jour après le Brésil, prévoit plus de 600.000 cas d'infection pour 2016. Plusieurs gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes recommandent aux femmes en âge fertile d'éviter toute grossesse dans les mois à venir.

Un médicament pour le traitement de la leishmaniose cutanée mis au point par des chercheurs à Biskra

Une équipe de chercheurs de l'université de Biskra vient de mettre au point un médicament pour le traitement de la leishmaniose cutanée et ses complications, a indiqué le Dr Ahmed Farouk Bechar, responsable de cette équipe.



« Des compétences algériennes exerçant au laboratoire de microbiologie sont parvenus, grâce à la collaboration technique d'établissements hospitaliers publics, à mettre au point un produit efficace à base d'extraits naturels de plantes", s'est réjoui le Dr Bechar, rappelant que la leishmaniose cutanée était jadis appelée cela ne s'invente pas «Clou de Biskra».
Selon ce chercheur, le médicament en question a été éprouvé aussi bien pour le traitement de cette maladie due à un parasite unicellulaire transmis par des piqures de phlébotome, que pour la réparation des stigmates que laisse cette infection cutanée sur la peau.
Le Dr Bechar a expliqué que le produit mis au point à l'université Mohamed-Khider de Biskra se présente sous la forme d'une pommade dermique que l'on utilise en applications locales sur

Le Togo obtient 66 millions de dollars pour la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme

Le gouvernement togolais a annoncé avoir obtenu du Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme 40 milliards de francs CFA (environ 66 millions USD) pour lutter contre ces maladies dans les trois ans à venir.
Selon la répartition faite par l'institution internationale, 24 milliards de francs CFA seront dédiés à la lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose, tandis que 16 milliards sont réservés à la lutte contre le paludisme. Le ministre togolais de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou a fait cette annonce lors de l'atelier de lancement des subventions du Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme à Lomé. L'atelier a permis aux différents acteurs de partager la même approche des activités à mener dans le cadre des subventions, de clarifier les rôles et responsabilités des différents intervenants, d'analyser les principaux goulots d'étranglement et de proposer des pistes de réflexion. Le ministre a précisé que l'objectif principal de cette rencontre est de renforcer la capacité de mise en oeuvre des projets de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme.
Il a affirmé que des avancées notables ont été réalisées surtout en matière de VIH/Sida pour lequel le taux de prévalence est passé de 3,4% en 2010 à 2,5% en 2014.
«Seule la bonne gestion de ces fonds est le gage d'une prise en charge d'un plus grand nombre de bénéficiaires et pour inciter d'autres partenaires à contribuer à la mobilisation de ressources substantielles en vue d'appuyer les efforts du Togo pour la période 2018-2021", a-t-il conclu.
"Le Togo a fait des efforts considérables durant ces dernières années en matière de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme malgré des défis à relever", a indiqué pour sa part la représentante résidente du PNUD au Togo, Khardiata Lo N'diaye.

Le Brésil va mobiliser l'armée pour lutter contre le moustique-tigre

Des soldats de l'armée brésilienne seront déployés vers la mi-février dans divers villages et hameaux à travers le Brésil pour mener des actions de prévention contre le moustique-tigre, principal vecteur de la dengue, du Chikungunya et du virus Zika, a annoncé le ministre de la santé, Marcelo Castro.
"Nous prévoyons de mobiliser 220.000 soldats des forces armées à partir du 13 février prochain pour visiter les maisons, distribuer des tracts et sensibiliser les gens parce que nous sommes conscients que le succès de notre lutte passe par la mobilisation des citoyens", a-t-il déclaré lors d'une réunion avec la présidente Dilma Rousseff et plusieurs ministres, tenue lundi.
"Cela fait 30 ans que nous cohabitons avec l'Aedes aegypti mais maintenant la situation est complètement différente, car en plus de la dengue, le moustique transmet le Chikungunya et Zika. Nous ne pouvons pas perdre notre bataille", a-t-il affirmé, en allusion à l'épidémie du virus Zika qui frappe plusieurs Etats du pays et qui a provoqué jusqu'à présent plus de 3.900 cas de microcéphalie chez les nouveau-nés dont les mères ont été exposées au virus transmis par le moustique. Selon lui, la présidente Dilma Rousseff aura, vendredi, une vidéoconférence avec les gouverneurs des différents Etats du Brésil en vue de coordonner une stratégie nationale de lutte contre le moustique tigre, "l'ennemi numéro un du pays". Selon l'OMS, le virus Zika a été détecté dans 21 des 55 pays du continent américain, tandis que le moustique tigre se trouve dans tous les pays d'Amérique, à l'exception du Canada et du Chili.

Rendez vous scientifique

-Conférence internationale d'infectiologie les 30 et 31 janvier à Oran
Une Conférence internationale d'infectiologie se tiendra les 30 et 31 janvier prochains à Oran, à l'initiative de la Direction générale du CHUO, a-t-on appris des organisateurs. «L'amélioration de l'hygiène hospitalière et la consolidation de la prévention des infections associées aux soins" constituent les objectifs majeurs de la rencontre, première du genre consacrée à la thématique infectiologique à Oran, a précisé la présidente du comité d'organisation, Pr Nadjet Mouffok.
Plus de 300 spécialistes issus des différents services hospitaliers du pays sont attendus à cette manifestation scientifique aux côtés d'homologues étrangers invités de plusieurs pays dont la France, le Maroc et la Tunisie, a indiqué Pr Mouffok, également chef du Service des maladies infectieuses au CHUO. Cette rencontre intervient en application de la stratégie élaborée par la tutelle en vue d'améliorer la prise en charge des patients", a-t-elle expliqué. Dans ce contexte, une feuille de route visant à renforcer l'hygiène et la prévention des infections en milieu hospitalier est mise en œuvre au niveau du CHUO qui bénéficie à ce titre de l'accompagnement d'un Centre de référence basé en France dans le cadre d'une convention entre les deux établissements partenaires, a indiqué Pr Mouffok.

-9e journée scientifique de l'association EL BADR le 30 janvier à Blida
L'association EL BADR organise sa 9e journée scientifique thématique dédiée cette année aux cancers de l'enfant qui aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à partir de 9 Heures au niveau de la salle de conférences de l'Ecole Technique de la Sonelgaz à Blida, avons-nous appris auprés du Docteur Mustapha MOUSSAOUI, président de l'association EL-BADR d'aide aux malades atteints de cancer.

-Séminaire international sur la prise en charge de l'obésité morbide les 25 et 26 janvier à Oran
Un séminaire international sur «La prise en charge de l'obésité morbide» se tiendra à l'EHU «1er novembre» d'Oran du 25 au 26 janvier. Les participants aborderont, entre autres thèmes "les indications en chirurgie bariatrique", "l'épidémiologie de l'obésité en Algérie", "la pandémie mondiale due à une mutation sociale: l'obésité morbide", "les indications et les contrindications de la chirurgie bariatrique" et "le parcours clinique avant l'intervention", a-t-on indiqué. L'EHU d'Oran, organisateur de l'évènement est pionnier dans le domaine de la chirurgie bariatrique, avec un service spécialisé dans la pose des anneaux gastriques, a-t-on souligné.

UNE JOURNÉE SUR L'EMIR ABDELKADER AU LYCÉE INTERNATIONAL ALEXANDRE DUMAS

L'Emir, une école de nationalisme, de paix, d'humanisme

Cette fin de semaine, au lycée Alexandre Dumas une journée d'études a été consacrée à l'itinéraire exemplaire et à l'œuvre remarquable de l'Emir Abdelkader. Ce rendez-vous avec l'histoire en présence des élèves de cet établissement scolaire, a été animé par le Pr Mohamed Taïbi, l'archevêque Henri Tessier et la secrétaire de la fondation Emir Abdelkader, Zouhour Boutaleb.

Presque deux siècles après son avènement, l'œuvre de l'Emir Abdelkader continue encore à susciter l'intérêt et même à captiver les nouvelles générations. C'est ce qu'est apparu au cours de cette journée d'études par les questions très pertinentes posées aux conférenciers par les jeunes élèves. Ils voulaient tout savoir et surtout, , éclairer et préciser les idéaux et les valeurs nobles chères à la pensée de l'Emir pour faire barrage aux amalgames troubles caractérisant notre monde moderne en proie à l'incompréhension et à la violence. Dans son intervention, le Pr Mohamed Taïbi a déjà situé la vision de l'Emir qui a déclaré à la venue des soldats français sur la terre algérienne en disant. «Au lieu d'être ici avec votre armée, nous aurions préféré vous recevoir avec la visite de vos hommes de sciences, de vos médecins, de vos architectes, de vos philosophes ainsi que de vos passionnés des arts et des lettres. Nos contacts auraient été des plus enrichissants et plus profitables mutuellement».

C'est ce message de nationalisme, de paix, d'ouverture, de tolérance, d'humanisme que n'a cessé de prôner l'Emir Abdelkader tout le long de sa vie. Nationalisme, parce que l'Emir était obligé de défendre son pays, mandaté par ses populations et pour préserver les valeurs ancestrales, notamment un Islam tolérant, ouvert sur le monde, dénué de toute violence, avec la paix pour mode de vie. Le salut du musulman se traduit déjà par le mot «Salam» qui veut dire paix. Cet Islam, l'Emir Abdelkader peut en parler



avec une certitude absolue, lui qui se distingue par une foi pure, dédiée exclusivement à l'adoration du Seigneur Tout-Puisant et au respect inconditionnel de ses créatures quelles que soient leurs différences.

D'ailleurs, ce respect lui accorde une valeur qui est l'humanisme, et durant toute sa vie, il n'a cessé de la pratiquer et de la diffuser autour de lui. Il a toujours été le protecteur de gens d'autres confessions, considérant que tous se soumettent à un Dieu unique, avec cependant des rites différents. Cette noble attitude lui a permis de tisser de liens étroits avec le cardinal Dupuch. A ce sujet, Henri Tessier a révélé dans son intervention l'existence de correspondances inédites entre ces deux personnalités et qu'il présente pour la première fois au cours de cette journée d'études au lycée Alexandre Dumas. De son côté, Zouhour Bentaleb a fait un état des efforts faits par sa fondation pour une meilleure connaissance de l'Emir en Algérie et à travers le monde. Elle a aussi rendu hommage aux femmes qui ont toujours soutenu l'Emir dans son combat entrepris dans la défense des valeurs universelles, notamment sa mère et son épouse. L'ambassadeur de France est venu saluer les travaux de cette journée d'études et s'entretenir avec ses conférenciers et ses acteurs.

Kamel Cheriti

CONSTANTINE CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

Semaine culturelle d'Oran et d'Oum El Bouaghi

UNE FRESQUE musicale séduisante alliant les beaux rythmes de la chanson bédouine oranaise et les envoûtantes mélodies chaouies, a subjugué dans la soirée de ce jeudi 28 janvier, à Constantine le public de la salle Ahmed-Bey, à l'ouverture de la semaine culturelle d'Oran et d'Oum El Bouaghi.

Plusieurs artistes de la chanson oranaise comme Sid-Ahmed Guettaï, Cheikh El Habri Soltane et Saber Houari ont gratifié l'assistance, sous la houlette de Kouider Berkane, des plus beaux chefs-d'œuvre des grands Blaoui Houari et Ahmed Wahbi notamment, arrachant des flots d'ovations. El Bahia a pesé de tout son charme et présenté également l'élégance de la femme oranaise au cours d'un défilé de mode haut en couleurs, signé Hasnia Mancer Boutaraâ, à travers lequel la mytique robe oranaise, perlée de velours et de dentelle a enthousiasmé la gent féminine. Venu de la ville de Sidi Rghis, le groupe Les Berbères avec le truculent chanteur Joe qui s'y entend pour faire fusionner le style moderne, le rythme chaoui et la musique rock. Joe a choisi de troquer les traditionnels gasba (flûte) et bendir contre une batterie et deux synthétiseurs, il a longtemps fait danser les présents. Joe, de son vrai nom Djamel Saber, a interprété Amghar, Ithri et tant d'autres chansons



des différents albums de son groupe que le public semblait connaitre par cœur. Pour revenir à la semaine culturelle d'Oran dans la ville des Ponts, prévue jusqu'au 31 janvier, elle proposera aux Constantinois de mieux connaitre l'histoire, la culture, l'art et le savoir-vivre de la capitale de l'ouest algérien. Des expositions multiples, relatant à travers des tableaux, l'histoire mouvementée et passionnante d'El Bahia, la colonisation espagnole et française et la présence ottomane, sont également au menu de la manifestation organisée dans le cadre de Constantine capitale 2015 de la culture arabe.

Une autre exposition mettra sous les feux des projecteurs les personnalités artistiques qui ont marqué le pays, et qui restent une référence pour la culture d'Oran : Blaoui Houari, Ahmed Wahbi, Abdelkader Alloula, Sabah Essaghira et tant d'autres figures ayant marqué le champ culturel national. Une troisième exposition, signée des élèves de l'Ecole régionale de Beaux-arts d'Oran, permet d'admirer les ruelles d'El Bahia, ses principaux vestiges touristiques et ses sites captivants. D'Oum El Bouaghi, l'histoire de la melhfa chaouie est racontée à travers une exposition d'une vingtaine de modèles présentés, en même temps que l'imposant tapis harakti et le hambel (tapis berbère) aux couleurs chaudes. Le public constantinois découvrira également l'art culinaire chaoui à travers un stand réserve aux plats et aux friandises les plus connus dans la région d'Oum El Bouaghi. Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre du programme d'animation de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, la semaine culturelle des wilayas d'Oran et Oum El Bouaghi donnera aussi lieu à des soirées animées par le mounchid oranais Mansour Belkacemi, les troupes Rouabi, Ithran, et le groupe de rap TBB. Une conférence sur l'histoire et le patrimoine d'Oran sera donnée samedi par l'universitaire Massinissa Ourabah.

APS

SORTIR

CASBAH

Casbah street expo-photos par Sbit'art. Samedi 30 janvier. 10h. A Casbah d'Alger (rue Sidi Driss Hamidouche, parallèlement à la rue Sidi Ramdane, côté boulevard de la Victoire). Avec Walid Talbi, Ouamar Walid Ait Mohand, Mahieddine Nebbak, Imane Taane,Yanis Benramdane, Romaissa Amrine. Remémoration de la ville historique inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco.

LIVRE

Bourse aux livres et Forum littéraire. Samedi 30 janvier. 10h30. Musée public national du Bardo, Alger. Partage du livre et autour du livre. Chaque participant est invité à apporter avec lui un ou plusieurs livres qu'il a déjà lus et qu'il souhaite échanger.

SCOLA

Hommage au cinéaste italien Ettore Scola. Musée national des beaux-arts d'Alger. Aujourd'hui, samedi 30 janvier. Deux films : Une journée particulière/ Affreux, sales et méchants. 13h & 15h. Samedi 6 février. Deux films: Nous nous sommes tant aimés/ La plus belle soirée de ma vie. 13h & 15h. Accès au musée fixé à 100 DA. Ettore Scola est décédé à l'âge de 84 ans, le 19 janvier dernier. Ses œuvres comme Nous nous sommes tant aimés lui ont valu d'être reconnu comme un grand maître du cinéma.

CONFERENCE

La Culture dans un monde en changement par Taguia Haoues, chercheur en géostratégie, responsable des études sur le Moyen Orient au Centre d'Al Jazeera pour les études géopolitiques. Il dirige aussi le livre sur le Salafisme dans le monde arabe: perspective géopolitique. Lundi 1er février. 10h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

FILM

Taken 2 d'Olivier Megaton, (France, action, thriller, 98', 2012). Avec Liam Neeson, Maggie Grace, Famke Janssen. Mercredi 03 février. De 15h à 18h30. Institut français d'Alger. Dans Taken, Bryan Mills, ex-agent de la CIA aux compétences si particulières, a réussi à arracher sa fille des mains d'un gang mafieux. Un an plus tard, le chef du clan réclame vengeance. Cette fois-ci, c'est après lui qu'ils en ont.

FIL

Exposition Sur le fil de l'artiste Kenza Bourenane. Galerie d'art El Yasmine, Dely-Ibrahim-Alger. Visible jusqu'au dimanche 31 janvier.

PEINTURE

Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du jeudi 28 janvier au samedi 27 février.

SCULPTURE

Grand Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de trente artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester ou à partir de produits de récupération.



L'ALGÉRIEN ZAKARIA BOULAHIA SIGNE SON PREMIER CONTRAT PROFESSIONNEL

LE JEUNE attaquant algérien Zakaria Boulahia (18 ans) a signé son premier contrat professionnel avec l'Atletico Madrid, actuel 2e au classement du championnat d'Espagne de football, rapporte vendredi la presse sportive ibérique. Né le 1e juin 1997 à Ain Témouchent (Ouest), Boulahia évolue actuellement au sein de l'équipe réserve de l'Atletico mais est appelé désormais à faire des apparitions à l'avenir dans le groupe professionnel dirigé par l'entraîneur argentin Diego Simeone. Prochain objectif de Boulahia sera sans doute de gagner une place au sein de l'équipe fanion du deuxième club de la capitale espagnole. Il n'est pas à écarter ainsi de voir cette pépite madrilène faire l'objet des convoitises de la Fédération algérienne de football (FAF) en vue d'intégrer éventuellement les rangs de l'équipe des U20 ou celle des U23.

SEPT MOIS APRÈS, HALLICHE REJOUE EN CHAMPIONNAT DE QATAR



L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Rafik Halliche, a joué un match complet pour sa première participation officielle cette saison avec son club le Qatar SC qui a fait match nul sur le terrain d'Al-Arabi (1-1), jeudi soir dans le cadre de la 16e journée du championnat de première division de football au Qatar. Halliche, indisponible depuis sa blessure au genou en mai 2015, a été réintégré dans l'effectif du Qatar SC avant quelques heures de la partie. Sa première licence avait été annulée après sa blessure. Halliche s'était engagé avec le club qatari en juillet 2014 pour un contrat de deux ans dans un transfert libre en provenance de l'Académica Coimbra (Div 1, Portugal).

FAF-ASPETAR

Le programme de coopération 2016 abordé par les deux parties à Doha



Le partenariat entre la Fédération algérienne de football (FAF) et le centre hospitalier Aspetar à Doha, notamment le programme de coopération de l'année 2016, a été au menu des entretiens entre Mohamed Raouraoua et le directeur général de l'établissement médical, Mohamed Ghaith Al-Kuwari, a indiqué l'instance fédérale.

Les deux responsables ont abordé plusieurs points concernant le partenariat qui lie la FAF à Aspetar et notamment le programme de coopération pour 2016, précise la même source. La délégation a saisi cette occasion pour rendre visite aux deux internationaux algériens, Mohamed-Lamine Zemmamouche (USM Alger) et Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar) qui effectuent des soins dans cet établissement. Le gardien de but de l'USMA, blessé au coude depuis novembre 2015, a été opéré dimanche dernier au centre hospitalier de la capitale qatarie. L'attaquant d'Al-Sadd Bounedjah, opéré de la cheville à Sousse (Tunisie) alors qu'il jouait à l'ES Sahel, poursuit, lui, sa rééducation à Doha. La FAF est liée au centre médical Aspetar par un contrat de partenariat depuis 2010. Il avait été renouvelé à plusieurs reprises dont la dernière en mai 2013 à Doha. L'accord ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération entre les deux parties. Aspetar s'était engagé à recevoir pour les besoins en soins, et à titre gracieux, les joueurs des différentes sélections nationales. En vertu de cet accord, le personnel médical de la FAF a bénéficié de cycles de formation organisées par Aspetar.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS (18E J)

Défaite du CABBA devant l'O.Médéa (0-1) en match avancé

LE CA BORDJ Bou Arréridj a été battu à domicile par l'Olympique Médéa sur le score de (0-1), (mi-temps:0-1) en match avancé de la 18e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, disputé jeudi à Bordj Bou Arreridj. L'unique but du match a été inscrit par Hamdache (30') pour l'OM. Après cette rencontre, l'OM (34 pts) consolide sa place de leader et porte son avance à quatre points sur son poursuivant direct, le CA Batna qui jouera demain (vendredi) à domicile devant le CRB Ain-Fekroun. Le CABBA (24 pts) reste scotché à la 7e place en attendant le déroulement des autres rencontres



LES OPPORTUNITES DE FINANCEMENT

Pour un meilleur développement du sport local

Le sport mesure la valeur humaine en millimètres et en centièmes de seconde et de dinars. Nous essayerons dans la mesure du possible d'aérer, de dénouer et d'élucider certains notions pratiques, juridiques et organisationnelles suite à cette modeste contribution portant sur les différentes formes de financements se rapportant au sport en général et dans son niveau local en particulier . Je commencerai par cette maxime ou adage qui a une valeur universelle : « Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport. ».

Par Benallal Mohamed

« L'entraîneur médiocre parle, le bon explique, le super démontre et le meilleur inspire » Le sport Algérien en général, sans pour autant s'attacher à son historique, ni à ses supports institutionnels et juridiques, ni à ses infrastructures ni à…. le sport représente un « fait social » avant tout.
Ce fait social s'imprègne dans le politique, dans l'économie, dans la culture. Il est devenu un instrument qui fait bouger les leviers de la société.
Dans les pays occidentaux ou pays libéraux, la fonction de spectacle que le sport enfante joliment et agréablement, il est certain qu'on peut avancer sans aucune résipiscence que le « spectacle » est devenu un produit de « large consommation ».
Par conséquent il est évident qu'il devienne une fonction de spectacle très importante et prise en considération dans les enjeux en général. Cette fonction engendre manifestement une ressource économique et donc un résultat ; la finalité devient alors un intérêt économique très important au point de mettre en place pour un meilleur cadre de vie et une croissance économique certaine toute une industrie de « sport » pour le développement du contexte social. En Algérie, le sport représente véritablement et fortement ce « fait social », mais dans la politique en général, le sport est avant tout instituer juridiquement dans les structures suivantes : l'école, le collège, l'université, l'entreprise, l'armée, dans l'association (sens large ligues-fédérations….) le comité de quartier, les loisirs et le passe-temps.
Le sport représente une culture c'est-à-dire un modèle de pensée et d'action à envisager qui se manifeste largement et profondément en tant que fonction sociale par excellence, imprégnée dans un mode d'organisation selon le degré de synchronisation et son efficacité c'est-à-dire un épanouissement pour le bien être de l'individu, et de la société, pour une bonne éducation, une convivialités excellente et amicale, des loisirs mais aussi de la performance (but) Le financement du sport local se fait par qui ?quand ? Et comment ? Au niveau local, ce financement ne devrait être institué uniquement dans un cadre juridique national déjà existant mais plus précisément au niveau local en tenant en compte bien sûr de la spécificité du contexte géographique et sociale.
Avant de voir l'objet du financement, il s'agit de mettre en place le sport en général dans un cadre de projet commun ou prédomine : l'union ; l'entente ;la solidarité, la répartition des ressources selon les besoins existants

DÉVELOPPEMENT DU CADRE SPORTIF

Pour une meilleure prise en charge du sport suite au nouveau contexte économique et social et en termes de rationalisation du cout du sport il est nécessaire d'adapter une Synergie (action coordonnées dans l'accomplissement d'une fonction donnée) des approches suivantes dans le cadre juridique pour mieux normé dans le respect de la règle de l'art , les actions d'ordre organisationnel, mais aussi les dispositions techniques, financières, politiques, culturelles et sociales. Cette conjugaison permettra d'enfanter la constitution d'un dispositif global et intégré (mécanisme gestion évaluation) se rapportant au sport toutes disciplines confondues (Société civile+ collectivité locales experts en la matière l'autorité centrale).Dans l'unique but pour que les activités physiques et sportives puisse constituer un élément important portant sur l'éducation- la culture- l'intégration de la vie sociale- et la santé de l'individu et enfin de la société.



Toutes les activités sportives ont un besoin et une nécessité d'un revenu qui représente la base des ressources de l'entité : Il est clair que chaque agent social pour ne pas dire économique a besoin d'un revenu pour exister via une « satisfaction » de son activité :
Le revenu d'un agent économique dont, une partie est destiné à être consommer « C » et l'autre à être épargner « E » sinon investi « I » : (R=C+ E+I)
• Quel que soit le Revenu, il peut augmenter, comme il peut diminuer ou bien stagner, ce revenu pour une association ou club sportif est constitué dans le Budget et ne fait que suivre la courbe du revenu, il est en majorité constitué de subvention des collectivités locales et comme la part de la subvention est extraite du budget communal à raison de 7% suivant une circulaire datée de 1989. La part de 7% est sujette aux fluctuations du budget et ce dernier dépend de l'activité des agents économiques exerçant dans la commune (croissance du à :-Activité importante-Valeur ajoutée importante……..)
«Je suis fatigué de parler d'argent. Je veux juste jouer au basket, boire du Pepsi et porter des Reebok.»
C'est quoi un budget ? C'est un instrument de : mesure et de planification des ressources financières (collecte et répartition des fonds). C'est aussi un appareil de distribution : selon les besoins propres d'un revenu (dépense) et dépenses d'un agent économique. C'est un outil prévisionnel. C'est un mécanisme pour la gestion. Ces différents dispositifs sont mis en œuvre Selon les besoins du club sportif ou de l'association sportive qui devront être bien exposés, définis, recensés, quantifiés, estimés et évalués pour constituer le dispositif synergétique. La distribution du revenu se fait selon les besoins de l'agent économique (club et association) et doit être conforme à la réglementation mise en vigueur
« Deux choses comptent : gagner et s'amuser. Gagner sans s'amuser n'a aucun intérêt »
Besoins budgétisés pour le sport :
Ils varient selon la nature du sport :
• Athlétisme-cyclisme-sport collectif-arts martiaux-sport de combat-sport nautique…….
• Ex. Les besoins budgétisés pour un sport collectif d'un Club (seniors-juniors-cadets-minimes) garçons et filles : Restauration -Transport –(déplacements)-Hébergement-Biens vestimentaires-Matériel technico-sportif-Suivi médical-Primes et gratifications p/fêtes-Stages et formations-Assurance- engagement ligue…-Autres frais…….

GESTION SUR LA RATIONALISATION DES RESSOURCES :

Le plus important est de savoir faire par une recherche opérationnelle la rationalisation de l'organisation des moyens orientée vers la recherche du meilleur choix dans la façon d'opérer en vue d'aboutir au meilleur résultat possible dans les domaines suivants :
• Financiers (comptabilité-audit-recette-dépense-…)
• Matériel (inventaire –gestion des stocks……)
• Technique (statistique sur les performances –modèle –formation-….)
• Ressources Humaines (nbre de licences-club des supporters-….)
Ces moyens mis en œuvre représentent nécessairement un cout appelé :
Cout d'un sportif : il est supporté par un (fond public- fond privé-autofinancement ou semi public) et il doit être géré par : des cahiers des charges et d'une convention s'intitulant en :
• 1-contrat programme (système de subvention public accordé en fonction de projet clairement défini , identifié ,estimé, bien suivi et très bien évalué.
• 2-Contrat de résultat :(engagement sportif pris par les bénéficiaires) c'est un genre de partenariat financier.
• 3-programme de l'assemblée générale : l'assemblée générale prépare un programme annuel qui est mis en œuvre et qui est suivi par le directoire de cette assemblée
C'est différents programmes exécutés de façon à améliorer leurs rendements par la gestion saine dite par les trois « E »
*Efficacité : pour une optimisation d'un résultat (programme)
*Efficience : pour avoir rendement optimal
*Economique : permet de minimiser les dépenses.

SOURCES DE FINANCEMENT :

La Structure de financement permet de nous faire apparaitre les différentes sources et éventualités de financement
1er source : les collectivités locales : un prélèvement de 7% sur le budget communal dont 4% sont versés au Fond de Wilaya et 3% versé pour le conseil sportif communal auxquelles s'ajoutent d'autres dépenses courantes sur les recettes de la commune.
Système de péréquation collectivité locale plus discipline sportive.
Fond national de subvention destiné à la fédération sportive nationale, à la ligue régionale, au club d'élites et l'E.N
Fond de wilaya pour un sport pour tous pour les sports amateurs et ceux de proximités
2è source :: les ménages peuvent participés aux financements des clubs et associations sportives via les cotisations- les quêtes- les participations- le bénévolat- les dons…)
3è source :: l'entreprise économique par des procédé fixés réglementairement à savoir le :
*Parrainage : est un soutien financier apporté au sport en échange d'une publicité
*Sponsoring : est une activité qui apporte une aide à un projet donné
*Patronage : est un soutien total
*actions de soutien : par le biais des supporters (assistance-aides-appuis..)
*Promotion : est une forme de nomination à un grade de reconnaissance
4ieme source : est un dispositif à développer comme le loto- le pari sportif- la loterie- le tombola- le pari quinté-pari quarté….
Ce sont les nouvelles techniques managériales qui devront être incorporé dans le comportement des gestionnaires, la conduite, la gestion la réhabilitation et le redressement quand c'est utile et nécessaire à la fois.
Les fonds publics sont insuffisants aujourd'hui à cause de la crise ce qui nécessite la participation effective de fonds privés. Une création d'une bourse de « MECENAT » : qui autorise les participations des agents économiques ouvrant droits à déduction fiscale (proposition pour une éventuelle /recommandation) comme par exemple une Entreprise supportrices, une nouvelle forme de sponsoring (crowd funding= financement par la foule) .
Pour pallier aux défaillances dans la conception , la mise en œuvre et le suivit il est primordiale d'actualiser la mise en place de nouveaux textes réglementaires plus efficaces ,l'absence de stratégie locale du sport dans court terme (CM)et le long terme(LT), la restauration des valeurs pour le Respect des statuts et l'abolition de la bureaucratie pour une utilisation rationnelle des fonds permettant aussi de voir le nouveau créneau pour l'investissement dans création d'industrie du sport
Il faut en fin de compte assurer un système d'évaluation et de contrôle des ressources de façon très rigoureuse et permanente pour que le but envisagé soit atteint conformément aux dispositions, critères et normes suscités.

IVRE, IL CONFIE LE VOLANT À SA FILLE DE 12 ANS



Quand une fillette de 12 ans ramène son père ivre à la maison...
Un banal contrôle de police a révélé quelques surprises dans la région de Lyon. Aux environs de Saint-Romain-en-Gal (département du Rhône), les agents ont en effet arrêté un véhicule circulant dans l'obscurité les phares éteints. Les gendarmes ont alors découvert l'identité du conducteur: une fillette de 12 ans. Circonstances aggravantes, le père de l'enfant se reposait sur le siège passager en état d'ébriété et n'était même plus titulaire du permis de conduire, relate le site d'information Metronews. En outre, deux autres passagers occupaient la banquette arrière, dont le fils du responsable légal.
Le père a immédiatement été placé en garde à vue et sera prochainement convoqué devant le tribunal correctionnel de Lyon, précise la même source.

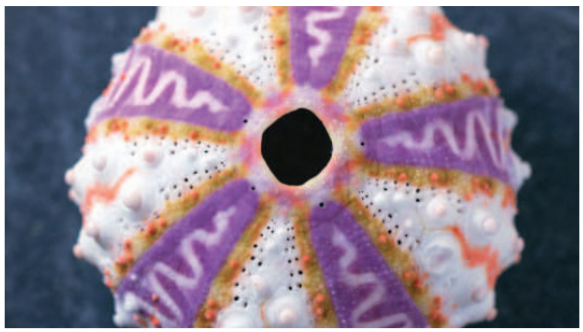
APPELÉ POUR DU BRUIT DANS LA RUE, LE POLICIER ENTAME UNE PARTIE DE BASKET



Bobby White, un officier de police de Gainesville, en Floride (Etats-Unis) est devenu la star éphémère des réseaux sociaux.
Arrivé le 15 janvier dernier sur les lieux d'une inoffensive partie de basketball dans la rue après un appel anonyme se plaignant du bruit des joueurs, le policier a eu une réaction à la hauteur de la gravité de la situation : il a commencé à jouer avec les jeunes, relate le Huffington Post. Les images, filmées par la caméra de la voiture patrouille de Bobby White, montrent qu'il a vite été rejoint par d'autres basketteurs amateurs du quartier.
L'officier a finalement promis à ses nouveaux coéquipiers de revenir le jour suivant avec d'autres policiers pour finir le match. Le Département de police de Gainesville a mis la vidéo en ligne jeudi sur sa page Facebook, faisant de Bobby White la star des médias locaux, nationaux, et internationaux.
C'est donc devant une multitude de caméras que le match retour a bel et bien eu lieu. La police de la ville a déclaré sur les réseaux sociaux qu'elle voulait « laisser les enfants être des enfants » et espérait que le comportement de l'officier White allait inspirer ses collègues.
Et peut-être aussi faire oublier les vidéos de terribles bavures policières qui se sont récemment multipliées aux Etats-Unis.

Le saviez-vous

UNE NOUVELLE ESPÈCE A ÉTÉ DÉCOUVERTE SUR EBAY !



Les scientifiques ont découvert en 2006 une nouvelle espèce d'oursin (Coelopleurus exquisitus) dans l'un des endroits les plus improbables : eBay. La fiche de cet animal marin a attiré l'attention de Simon Coppard, biologiste et membre de la Commission internationale de nomenclature zoologique au Musée National d'Histoire à Londres. Quand il a examiné l'animal de plus près, il s'est rendu compte qu'il ne faisait pas partie des espèces connues.

UN JEUNE SKIEUR RETROUVÉ ENDORMI À 1.850 M D'ALTITUDE



L'individu a été retrouvé paisiblement endormi au sommet des pistes de Courchevel à 1.850 mètres d'altitude...
Les dameurs de la station français de Courchevel (Savoie) ont découvert avec étonnement un corps inanimé au sommet des pistes à l'aube. Après vérification, il s'est avéré que le jeune homme n'était heureusement qu'endormi et semblait en relative bonne santé.
Nuit arrosée? Les raisons de sa nuit blanche passée sur les pistes demeurent pour le moment indéterminées. Le jeune touriste français passait quelques jours de vacances dans la célèbre station française, relate le site d'information 20minutes.fr.
Il a été conduit à l'hôpital par précaution mais son état n'a pas été jugé préoccupant. Un demi-miracle dû essentiellement à la douceur inhabituelle des températures alpines, sans quoi le fêtard aurait sans doute succombé aux conséquences d'une sévère hypothermie.

IL SE RETROUVE COINCÉ DANS UN ARBRE À CAUSE DE SON DRONE



Piloter un drone n'est pas un jeu d'enfant et nécessite une certaine maîtrise. Un homme l'a appris à ses dépens dimanche après-midi à Saint-Senoux, petite commune d'Ille-et-Vilaine située au sud de Rennes. En tentant de récupérer son engin volant qui s'était coincé dans un arbre, le propriétaire s'est lui aussi retrouvé bloqué à 10 mètres de hauteur.
Ce dernier avait pourtant été prévoyant en s'équipant avec du matériel d'escalade. Il a finalement pu redescendre de l'arbre sain et sauf vers 16h45 grâce à l'intervention des pompiers du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux.

ÉPIDÉMIE MORTELLE DE LISTERIA LIÉE À DES SALADES EMBALLÉES

Une personne est morte et onze autres



ont été hospitalisées en raison d'une épidémie de Listeria, liée à des salades emballées dans une usine de la société Dole, dans l'Ohio, ont annoncé les autorités sanitaires américaines vendredi.
Les infections ont été répertoriées dans six Etats du nord ou de l'est des Etats-Unis depuis le 5 juillet 2015, dont New York, l'Indiana, le Massachusetts, le New Jersey et la Pennsylvanie, ont expliqué les centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Le seul décès à ce stade est survenu dans le Michigan (nord).
"Des salades emballées produites à l'usine de transformation de Springfield, dans l'Ohio, et vendues sous différentes marques, sont la source probable de cette épidémie", ont précisé les CDC.
La production a été suspendue par la multinationale fruitière Dole sur le site jeudi. Dole "retire les salades emballées actuellement sur le marché qui avaient été produites sur ce site", ont ajouté les centres, recommandant aux consommateurs de ne pas manger ces salades.
"Ces salades emballées ont été vendues sous différentes marques, dont Dole, Fresh Selections, Simple Truth, Marketside, The Little Salad Bar ou encore President's Choice", ont précisé les CDC.
La listériose est une maladie bactérienne causée par la consommation de nourriture contaminée par la bactérie Listeria monocytogenes, qui peut notamment contaminer les produits frais ou le fromage. Elle est particulièrement dangereuse pour les enfants, les personnes âgées ou les femmes enceintes.

UN VOL D'AIR INDIA FAIT DEMI-TOUR: UN RAT À BORD?

Des soupçons sur la présence d'un rat à bord ont contraint Air India à ordonner à son vol Bombay-Londres de faire demi-



tour trois heures après son décollage, a annoncé jeudi la compagnie indienne.
Un rongeur aurait été aperçu dans la cabine, mais sa présence n'a pas été confirmée.
La compagnie indienne a justifié sa décision par la sécurité des passagers au vu des dégâts sur les systèmes électriques qu'un rat peut provoquer.

L'impression 3D s'attaque aux objets métalliques microscopiques

En adaptant une technologie initialement développée pour la recherche biologique, une équipe de l'École polytechnique fédérale de Zurich, en Suisse, a développé un procédé d'impression 3D pour fabriquer des objets microscopiques en cuivre. Cette innovation pourrait notamment servir dans l'horlogerie pour la fabrication de pièces ainsi que pour la chirurgie endoscopique.

Après avoir imprimé la plus petite image couleur au monde, les équipes de l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH, Suisse) font à nouveau la démonstration de leur maîtrise des techniques d'impression microscopique. Cette fois, il s'agit d'un procédé d'impression 3D par électrodéposition avec lequel il est possible de fabriquer des objets en cuivre dont la taille ne dépasse pas quelques micromètres.
La méthode est dérivée d'une technique mise au point à l'ETH en 2009 nommée FluidFM qui utilise une nano-seringue permettant d'injecter des traitements dans une cellule sans l'endommager. Le système repose sur une micropipette montée sur un ressort à lame qui peut être positionnée avec une très grande précision. Il a été adapté pour faire un dépôt électrolytique de métaux liquides sur un substrat conducteur.
Le procédé débute par le dépôt d'une gouttelette de liquide sur une plaque en or. La micropipette s'insère dans la gouttelette et y injecte lentement une solution de sulfate de cuivre. Une électrode va appliquer une tension entre la gouttelette et le substrat, provoquant l'électrolyse qui va solidifier le cuivre sous forme d'un pixel en trois dimensions. L'impression 3D qui est contrôlée par un ordinateur fabrique



les objets par déposition de couches successives. La micropipette fait donc office de tête d'impression dont la résolution dépend de la taille de la buse. À l'heure actuelle, la dimension individuelle des pixels en 3D peut varier de 800 nanomètres à plus de cinq micromètres.

D'autres matériaux que le cuivre peuvent être utilisés

L'un des intérêts de cette méthode est que le ressort à lame qui soutient la pipette sert à mesurer la force qui s'exerce sur l'extrémité. Cela permet de déterminer les zones qui ont déjà été imprimées, ce qui est indispensable dans la perspective d'une automatisation de ce type d'impression.
Dans leur article scientifique relatant cette innovation (publié dans la revue Advanced Materials), les chercheurs de l'ETH exposent plusieurs exemples d'objets microscopiques qu'ils ont réalisés à l'aide de ce procédé. Il y a notamment un trio de microspirales imbriquées fabriquées en une seule étape. Par ailleurs, le document indique que le système peut très bien fonctionner avec d'autres métaux que le cuivre et même des polymères et des matériaux composites.
La technologie, qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet, est d'ores et déjà entrée dans une phase commerciale. Cytosurge, l'entreprise issue des travaux de l'ETH sur FluidFM, a obtenu une licence d'exploitation. Elle compte optimiser le processus afin de pouvoir l'industrialiser en ciblant des marchés comme l'horlogerie, le secteur automobile ou encore les instruments médicaux pour la chirurgie endoscopique. L'une des premières applications envisagées est le prototypage rapide des composants microscopiques. Échange de bons procédés, les scientifiques de l'ETH sont les premiers à disposer des équipements mis au point par Cytosurge.

Google. 780 millions de publicités bloquées en 2015

L'an passé, le géant américain a bloqué dans le monde deux fois plus de publicités jugées mensongères ou représentant des escroqueries qu'en 2014.
780 millions. C'est le nombre de publicités bloquées l'an dernier par Google dans le monde, jugeant qu'elles étaient mensongères ou représentaient des escroqueries. C'est deux fois plus qu'en 2014, a indiqué jeudi le géant internet américain.
Dans le détail, plus de 10 000 sites et 18 000 comptes d'annonceurs ont été suspendus pour des contrefaçons, et 7 000 sites utilisés par des pirates pour des attaques d'hameçonnage (phishing).

Le secteur pharmaceutique en ligne de mire



Rien que dans le secteur pharmaceutique, plus de 12,5 millions de publicités mensongères ont également été bloquées, par exemple pour des médicaments dont la vente n'était pas approuvée.
Principale plainte des utilisateurs ? Les publicités pour les produits « miracle » censés faire perdre du poids, qui ont justifié la suspension de plus de 30 000 sites.

1 000 personnes et des algorithmes pour traquer les mauvaises pubs

S'il compte sur ses utilisateurs pour traquer les « mauvaises publicités », Google utilise également une combinaison d'algorithmes informatiques et de main-d'œuvre humaine, en faisant appel à une équipe dédiée de plus de 1 000 personnes. Comme pour la plupart des entreprises proposant des services « gratuits » sur internet, la publicité représente pourtant l'essentiel des revenus de Google.

Phishing. Deux millions de Français en ont été victimes en 2015

Deux millions de Français ont été victimes de phishing sur Internet en 2015. C'est le chiffre dévoilé ce lundi matin par nos confrères d'Europe 1.
Le phishing (ou hameçonnage), c'est cette technique frauduleuse qui consiste à faire croire à une personne qu'elle vient de recevoir un message de sa banque, de son assurance ou d'une administration, l'invitant à confier des données personnelles.
Le fraudeur tente ainsi de glaner votre mot de passe, votre numéro de carte bancaire ou plus simplement votre date de naissance dans le but de les réutiliser pour vous soutirer de l'argent.



Moins de fautes d'orthographe
Il y a quelques années encore, ces messages comportaient souvent des fautes d'orthographe, assez grossières, ce qui permettait de les répérer aisément. Mais les hackers se sont améliorés et les e-mails semblent de plus en plus crédibles.
Selon des chiffres dévoilés ce lundi par Europe 1, plus de deux millions de Français ont été victimes de phishing en 2015 « soit 100 fois plus qu'il y a deux ans ». D'après un rapport cité par la radio, il y a 110 attaques de phishing différentes, par jour, en France.

UN DRONE ULTRAMANIABLE GRÂCE À UN ALGORITHME



Des étudiants du Massachusetts Institute of Technology ont développé des algorithmes de navigation pour drones qui leur permettent d'effectuer des manœuvres de haute précision pour éviter les obstacles. Une technologie qui pourrait être utilisée par des drones de reconnaissance, mais aussi pour sécuriser les modèles grand public.
Au CSAIL (Computer Science and Artificial Intelligence Laboratory) du MIT (Massachusetts Institute of Technology), des équipes de chercheurs et leurs étudiants se sont spécialisés dans le développement de systèmes de détection des obstacles pour les drones. Un défi technique que ces experts classent parmi « les plus ardus de la science informatique » en raison de la nécessité de réaliser des calculs en temps réel et de gérer des variables comme le vent et la météo. Ils viennent de dévoiler les résultats de deux expérimentations dans lesquelles des algorithmes aident des drones à naviguer avec précision dans des environnements exigus et encombrés. Dans la réalité, il pourrait s'agir d'une forêt, de décombres et autres anfractuosités dans lesquels seul ce type d'appareil pourrait se faufiler.
Dans la première démonstration présentée dans la vidéo ici, on voit un drone se déplacer avec précision dans un labyrinthe en 3D fait de cordes. Il effectue des mouvements en épingle à cheveux et en huit sur, sous et autour des obstacles à une vitesse d'un mètre par seconde. Pour percevoir son environnement, le quadricoptère est équipé de capteurs optiques de mouvement et d'une centrale inertielle grâce auxquels il peut estimer avec précision la position des obstacles.
Plus précisément, l'algorithme qui le pilote découpe l'espace en identifiant les zones dégagées puis les relie entre elles pour définir un parcours de vol sans risque. « Plutôt que de planifier des trajectoires basées sur le nombre d'obstacles, il est beaucoup plus gérable de faire l'inverse : choisir les segments d'espaces libres à travers lesquels le drone peut naviguer », explique l'un des étudiants du CSAIL qui a travaillé sur ce programme (voir l'article scientifique).
Une approche déjà utilisée par un autre projet du MIT dans lequel un algorithme de vision stéréoscopique permet à un drone de détecter et d'éviter les obstacles en volant à près de 50 km/h.
Le drone de la présente démonstration n'est pas aussi rapide, mais il effectue des manœuvres beaucoup plus complexes qui lui permettent de se déplacer dans des environnements denses. Il s'agit d'un modèle issu du commerce qui mesure 92 millimètres et pèse seulement 34 grammes, ce qui lui assure une grande agilité.

Questions ?
Réponses !

LES ÉLÉPHANTS ONT-ILS RÉELLEMENT PEUR DES SOURIS ?

L'éléphant aurait peur des souris, ou des petits rongeurs en général, parce qu'ils peuvent se coincer dans sa trompe. Cette idée émane d'un vieux mythe, que l'on connaissait déjà du temps de la Grèce antique. Aujourd'hui, on ne saurait dire d'où vient précisément cette légende. Il est possible que son but premier fût de démonter le postulat plus général qui dit que les petites bêtes ne mangent pas les grosses, comme pour l'histoire de David et Goliath. Quelle que soit son origine, comme souvent dans les légendes urbaines, il y a peut-être un fond de vérité.

L'éléphant ne montre pas d'intérêt pour la souris

L'idée d'une souris coincée dans la trombe est relativement absurde, parce que l'éléphant n'aurait aucun mal à l'expulser. Par ailleurs, de nombreuses études ont été menées sur la réaction des éléphants en captivité face aux souris. Aucune n'a confirmé le mythe. Les éléphants n'ont montré aucun intérêt particulier envers la souris. Dans la nature en revanche, les éléphants deviennent nerveux lorsque de petits animaux s'agitent autour d'eux, mais leur agacement vient probablement du fait qu'ils n'y voient pas bien. Dans l'émission MythBusters de Discovery Channel, les présentateurs ont testé la réaction des éléphants en pleine nature à l'arrivée soudaine d'une souris sur leur passage. Sur la vidéo, on peut observer les éléphants dévier leur trajectoire pour éviter la souris. Pour beaucoup, cette séquence prouve que le mythe est fondé, mais à y regarder de plus près, cette vidéo montre seulement deux éléphants, surpris de voir apparaître un animal soudainement. Un éléphant apeuré déploie ses grandes oreilles et recule pour mieux évaluer le danger. Dans la vidéo, on l'observe seulement changer de route. En somme, il y a peu de chance que la science arrive un jour à justifier ce vieux mythe urbain.

Égypte : la nourrice de Toutânkhamon serait en fait sa sœur

La tombe de Maïa, la nourrice de Toutânkhamon, vient d'être ouverte au public. L'un de ses découvreurs, l'égyptologue français Alain Zivie, pense de plus en plus sérieusement que Maïa n'était autre que l'une des sœurs du pharaon, la princesse Mérytaton. Cette annonce pourrait bien être l'un des premiers pas vers un renouveau des grandes découvertes en égyptologie.

N'en déplaise à Edgard P. Jacobs et malgré son album relatant les aventures de Blake et Mortimer dans Le mystère de la Grande Pyramide, le tombeau d'Akhenaton et sa momie ont bien été retrouvés depuis le XIXe siècle. Sa tombe a même été fouillée par Howard Carter en 1892. Pourtant, de nombreuses zones d'ombre subsistent aussi bien avec sa grande épouse royale, Néfertiti – dont la momie n'a toujours pas été retrouvée –, qu'avec sa descendance, en particulier le pharaon Toutânkhamon.

L'égyptologue français Alain Zivie vient néanmoins de faire une annonce retentissante. Il pense en effet être parvenu à relier de façon convaincante la nourrice de Toutânkhamon à la famille de ce dernier. Il s'agirait de la fille aînée d'Akhenaton, la princesse Mérytaton, qui n'est autre que la sœur de Toutânkhamon, voire sa demi-sœur.

En 1996, une équipe de la Mission archéologique française du Bubasteion (MAFB), menée par Alain Zivie, a découvert dans la célèbre nécropole de Saqqara une tombe datant de la XVIIIe dynastie. Son étude a montré qu'il s'agissait de celle d'un membre de la cour d'Akhenaton, une femme nommée



Maïa représentée sur des bas-reliefs. On peut la voir jeune et coiffée d'une lourde perruque. Ce qui a le plus frappé l'équipe c'est une scène où on la voit assise sur son fauteuil, portant sur ses genoux le jeune Toutânkhamon. Selon les égyptologues, cela signifie que Maïa était la nourrice de ce pharaon.

Remarquablement, on trouve dans l'une des tombes royales de Tell el-Amarna (c'est-à-dire celles où ont été inhumés les membres de la famille royale amarnienne comme Akhenaton lui-même, sa mère, la reine Tiyi, ses filles) deux représentations du couple royal Akhenaton et Néfertiti suivies par celle d'une femme portant dans ses bras un enfant royal, peut-être Maïa et Toutânkhamon.

Maïa et la princesse Mérytaton ne feraient qu'un

Mérytaton était quant à elle la fille aînée d'Akhenaton et Néfertiti. Le couple eut d'autres filles mais les chroniques parlent davantage de Mérytaton et ses représentations nous sont parvenues en nombre. Les détails concernant sa vie font l'objet de nombreux débats entre les égyptologues qui ont par exemple pensé un moment qu'elle avait remplacé sa mère en devenant l'épouse royale de son père. Elle a pu succéder temporairement à Akhenaton sous le nom d'Ânkh-Khéperourê Néfer-néferouaton en épousant le mystérieux Smenkhkarê avant la nomination de Toutânkhamon.

Toujours est-il que, selon Alain Zivie, une comparaison attentive des représentations de Maïa et Toutânkhamon montre qu'ils se ressemblent beaucoup : le même menton, le même œil. S'il s'agit bien de la même famille, force est d'en conclure, à cause de la chronologie, que Mérytaton et Maïa ne font qu'un.

Surtout, il semble maintenant que la Maïa qui tient Toutânkhamon sur ses genoux est en fait elle-même assise sur le trône royal. En outre, dans un des tombeaux de Tell el-Amarna, se trouve une représentation de Mérytaton allaitant un petit bébé dont l'identité est inconnue. Ce pourrait en fait être Toutânkhamon.

La momie de Mérytaton n'a jamais été retrouvée mais il se pourrait bien qu'elle soit dans la chambre secrète supposée se situer dans la tombe de Toutânkhamon.

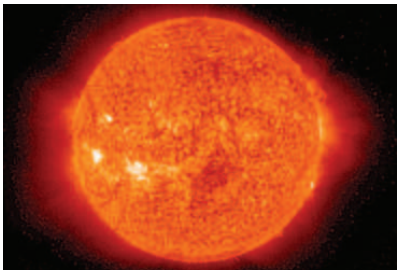
Staff, un prototype de prévisions et d'alerte des tempêtes solaires

DES PRÉVISIONS de l'activité du Soleil fiables et sur plusieurs semaines sont-elles possibles ? Oui, affirment des chercheurs européens qui ont mis au point un prototype de système d'alerte pour détecter une tempête solaire qui pourrait toucher la Terre.

Les effets liés à l'activité du Soleil affectant la Terre et l'espace proche sont un réel sujet de préoccupation car ils peuvent perturber les activités humaines en orbite et endommager l'électronique des infrastructures technologies, qu'elles soient spatiales ou terrestres. Ainsi, les astronautes mais aussi les passagers et membres d'équipage d'avions de ligne risquent d'être exposés à des doses de rayonnements élevés. Des satellites en orbite basse peuvent perdre des centaines de mètres d'altitude.

Quant aux satellites de télécommunications et ceux qui proposent des services de positionnement et de radionavigation (GPS, Galileo), ils sont également sujets à des perturbations. Sur Terre, les réseaux électriques peuvent être affectés et connaître des pannes très importantes, comme ce fut le cas au Québec en 1989 ou à Malmö en 2003. Et que dire de la violente et gigantesque tempête solaire du 23 juillet 2012 qui aurait frappé tous les systèmes électroniques de la planète si elle s'était produite juste neuf jours plus tôt.

Aujourd'hui, le Soleil est observé comme jamais par une panoplie d'observatoires solaires basés au sol et de satellites dédiés. Leurs données renseignent sur le type, l'intensité et l'étendue des phénomènes météorologiques spatiaux que sont les orages géomagnétiques, les tempêtes et éruptions solaires et l'activité ionosphérique.



La météorologie de l'espace à deux semaines

Il existe déjà de nombreux services dédiés à l'interprétation de ces observations pour établir des prévisions liées à l'activité du Soleil. Mais il manque un système d'alerte capable de calculer si et quand une tempête solaire doit toucher la Terre et de prévoir ses impacts, notamment pour les systèmes de navigation et de télécommunication.

Le prototype d'un tel système existe. C'est Staff (Solar Timelines viewer for AFFects), qui fournit ses informations quotidiennement. Il se base sur des travaux réalisés dans le cadre du projet Affects (Advanced forecast for ensuring communications through space), un programme-cadre européen de recherche et de développement technologique (FP7), principal instrument financier européen de soutien à la recherche. L'idée est d'améliorer les prévisions des tempêtes solaires importantes, en particulier pour leurs effets sur les télécommunications et les systèmes de navigation. Grâce à une estimation fiable, les mesures nécessaires pour protéger les technologies à risque pourront être appliquées à temps.

Pour cela, les scientifiques d'Affects ont analysé les données du climat de l'espace de plusieurs satellites et utilisé des instruments à bord de la Station spatiale. Les chercheurs ont conduit des analyses en temps réel pour déduire des propriétés comme l'intensité, la direction, la vitesse et le trajet d'une tempête solaire. Mieux, l'analyse des propriétés de la couronne du soleil et du vent solaire permet d'estimer le temps nécessaire pour qu'une tempête solaire atteigne la Terre, ainsi que son effet potentiel sur l'environnement spatial près de la Terre.

Ce service, et bien d'autres encore, comme des applications Androïd et IOS, sont proposés sur le site Affects. À terme, l'équipe du projet pense qu'il sera possible de prédire avec une très grande fiabilité les conditions météorologiques de l'espace sur une période de deux semaines.

Paul Watson s'insurge contre Greenpeace qui soutient la chasse au phoque au Canada

La chasse aux phoques au Canada déchaine les passions depuis des décennies. Chaque année, les blanches étendues glacées de la côte Est du Canada se transforment en bain de sang. En 2014, 60 000 phoques du Groenland ont été abattus sur un quota de 400 000. Pourquoi ? Pour leur viande mais aussi pour leur fourrure qui sert à fabriquer des produits de luxe. Alors que cette chasse révulse de nombreuses associations de protection de l'environnement, Greenpeace vient de clarifier sa position en soutenant la chasse traditionnelle aux phoques. Paul Watson, fondateur de Sea Shepherd et co-fondateur de Greenpeace dans les années 1970, s'insurge.



Le 21 janvier 2016, le directeur de Greenpeace en Arctique, Jon Burgwald, a déclaré que "Greenpeace est totalement contre la chasse commerciale aux phoques à des fins lucratives". Mais n'est pas contre "les pratiques traditionnelles des peuples autochtones de l'Arctique. En fait, les communautés autochtones ont montré à maintes reprises qu'ils savent comment protéger l'écosystème arctique (...) et leurs pratiques de chasse n'ont jamais été une menace (...). Ils ne chassent pas les bébés phoques, et leur chasse est menée dans le respect de l'animal. Ils chassent parce qu'ils doivent survivre eux et leurs familles dans le rude milieu arctique".

Jon Burgald affirme que "nous respectons leur droit de poursuivre cette tradition". Pour autant, Greenpeace s'oppose au gouvernement canadien qui "continue de permettre l'assassinat de plus d'un demi-million de bébés phoques par an. De longue date, ce gouvernement sacrifie la santé de nos océans pour les intérêts à court terme de la pêche et de la chasse aux phoques. Voilà pourquoi nous avons commencé notre campagne contre la chasse aux phoques dans les années 1970 - et pourquoi nous nous opposons toujours à la chasse commerciale".

Pour autant, Greenpeace rappelle que l'opposition à la chasse traditionnelle des communautés autochtones de l'Arctique est "dévastateur", alors que c'est leur "seul moyen de survie".

Une prise de position qui révolte le célèbre capitaine Paul Watson, co-fondateur de Greenpeace en 1971, avec treize autres miliants pacifistes et écologistes. Il s'est ainsi exprimé sur sa page Facebook :

"Greenpeace a maintenant franchi la limite en qualifiant la fourrure de phoque de « durable ».

J'ai initié et mené les premières campagnes de Greenpeace contre la chasse au phoque de 1975 à 1977. Je n'aurais vraiment jamais imaginé que Greenpeace se vendrait un jour à l'industrie de la chasse au phoque.

Jon Burgwald a annoncé au nom de Greenpeace que Greenpeace soutient la chasse au phoque « durable ».

Cela n'existe pas. Les phoques sont menacés par la diminution rapide des populations de poissons et par la pollution. Notre Océan se meurt et Greenpeace semble se complaire dans le déni abject de cette réalité. Nous avons besoin des phoques pour aider à conserver un écosystème marin sain.

Greenpeace est maintenant une marionnette dans les mains de l'industrie de la fourrure et de l'intérêt du Canada à exporter de la fourrure à la Chine. Cette organisation facilite maintenant la tâche aux bouchers tueurs de phoques en soutenant l'un des massacres de masse les plus brutaux et sanglants à l'encontre de la vie sauvage sur cette planète.

En tant que co-fondateur de Greenpeace, je me sens dégouté et trahi par cette nouvelle volte-face dans la politique de Greenpeace.

Comment une personne qui éprouve de la compassion et de l'empathie pourra-t-elle continuer à soutenir Greenpeace après ça ? À quoi pensent-ils, bon sang ?

Greenpeace ne s'oppose pas au massacre des globicéphales aux îles Féroé ni au massacre brutal de dauphins à Taiji, au Japon et maintenant ça. Combien de temps avant que Greenpeace soutienne les opérations illégales de chasse à la baleine lancées par le Japon au sujet desquelles ils continuent à récolter des fonds pour des campagnes qu'ils ne réalisent jamais en vérité ? La dernière fois qu'un bateau Greenpeace a vogué sur l'océan Austral pour défendre des baleines, c'était en 2007 et pourtant les courriers de demande de financement continuent à être envoyés pour demander des dons afin de sauver les baleines.

J'ai essayé de tenir ma langue ces dernières années au sujet de Greenpeace mais ça, c'est une énorme trahison par rapport à ce que nous avons créé dans les années 70. Ils ont simplement craché à la figure de leurs fondateurs, dont moi, David Garrick ainsi que Robert Hunter avec cette révélation choquante : la Fondation Greenpeace est une organisation qui soutient la chasse au phoque.

Nous avons risqué nos vies pour sauver des phoques des gourdins des chasseurs. J'ai été personnellement battu par des chasseurs de phoques et emprisonné pour être intervenu afin d'empêcher le massacre des phoques. J'ai été traîné à travers des eaux glacées et des ponts trempés de sang par les gants de chasseurs de phoques sur un bateau de chasse au phoque en 1977. Ils m'ont donné des coups de pied et m'ont frappé avec leurs gourdins, ils m'ont craché dessus et plongé la tête dans le sang, et Greenpeace a exploité ces images pour récolter des fonds à ce moment-là, et maintenant ils renient ce sacrifice ainsi que le dur labeur et les grands risques pris par les membres de Greenpeace à cette époque sans même avoir la courtoisie de s'excuser auprès de nous, qui avons porté leur étendard.

Et maintenant Greenpeace qualifie la fourrure de phoque d'écologique. C'est vraiment des conneries. Et puis quoi encore, un soutien à Monsanto ?

Ces personnes qui se réclament de Greenpeace aujourd'hui n'ont jamais pris aucun risque pour les phoques, elles n'ont jamais été arrêtées, elles ne sont même jamais allé sur la banquise pour voir la brutalité de leurs propres yeux.

Cela me rend à la fois triste et furieux, je me sens infiniment trahi et frustré.

Honte à Greenpeace, c'est impardonnable et cela montre à quel point Greenpeace s'est honteusement éloigné de ses racines."

"Je vais les appeler ouvertement des prostitués de la Grand Industrie. Et ils n'en ont pas honte ! Est-ce que vous leur faite encore des dons ? Êtes-vous pour la massacre des animaux ?", surenchérit Yana Rusinovich Watson, l'épouse de Paul Watson.

De son côté, le gouvernement canadien indique sur son site officiel : "La chasse commerciale au phoque est gérée en fonction de solides principes de conservation. La population de phoques du Groenland de l'Atlantique Nord-Ouest est abondante et se porte bien. Elle est estimée à 7,4 millions d'individus, soit presque 6 fois plus que dans les années 1970. Il n'y a aucune raison de mettre fin à cette chasse pour des motifs de conservation. En fait, un certain nombre de groupes de conservation conviennent qu'une chasse réglementée et responsable concernant le troupeau de phoques est tout à fait acceptable à condition d'être durable à long terme.

Dans les localités côtières isolées du Nord canadien, la chasse au phoque constitue un volet important du mode de vie et une source de revenus essentielle pour bon nombre de familles. Certains chasseurs affirment que les revenus tirés de la chasse au phoque peuvent représenter une partie importante de leur revenu annuel total. Outre la fourrure, les phoques sont une source de viande et d'huile riche en acide gras oméga-3. Le revenu tiré de cette activité représente une partie intégrante et vitale du revenu annuel des chasseurs. Cette chasse contribue à la diversité des sources de revenus disponibles dans les collectivités de pêcheurs. Certaines années, si la chasse est bonne ou que de bons prix en sont tirés, cela compense la baisse des prix ou le peu de prises dans d'autres activités de pêche. La chasse au phoque au Canada constitue une industrie parfaitement légitime et une activité économique et culturelle importante pour des collectivités du Canada atlantique, du Québec et de l'Arctique.

Les chasseurs de phoques, les transformateurs, les artisans et les Inuits canadiens produisent certains des meilleurs produits au monde et contribuent à la prospérité économique du Canada. La valeur de ces produits aux yeux des collectivités nordiques (non seulement pour les dollars qu'ils injectent dans les économies locales, mais également pour leur importance culturelle et traditionnelle) est primordiale pour le gouvernement du Canada. Certains peuples autochtones du Canada ont un droit protégé par la loi constitutionnelle de chasser les mammifères marins, y compris les phoques, si cette chasse respecte les besoins et autres exigences en matière de conservation."

Les effets nefastes de la "chicha"



La pipe à eau ou la chicha, est un mode de tabagisme, venue des pays d'Orient, aromatisé, chauffé par du charbon, permet de fumer du tabac. Les fumeurs de narguilé, semblent avoir trouvé un charme à cette forme de tabagisme, sans avoir connaître ses effets nocifs.

La chicha : est une élément toxique

Les scientifiques ont montré que la composition du tabac pour narguilé, contient de goudron et de nicotine que dans 10 cigarettes.
Et pour un fumeur passif, rester à coté d'un narguilé pendant une heure équivaut à fumer 6 à 8 cigarettes.

La Chicha : contre l'hygiène

De plus, les conditions pour fumer ne sont pas des plus hygiéniques.
La chicha est une source qui permet la transmission de maladies, si on fume tous sur le même embout
Certains pays entrainent des loi anti tabac, certains lois interdisent, de consommer du tabac dans les lieux publics
mais cela n'empêchera pas la consommation privée. Mais consommer en étant informer des risques, après tout c'est vous qui voyez ! Cependant il faut rappeler que le tabac est responsable de 90% des cancers du poumon ainsi qu'un élément essentiel pour détruire la beauté de votre peau.



Type de peau

LA PEAU SÈCHE: Peau le plus souvent fine et belle, sans pores dilatés, elle est source de tiraillement et d'inconfort. Les raisons de la sécheresse cutanée sont multiples. La couche cornée manque d'eau, le film hydrolipidique situé à la surface est trop fin et ne protège plus la peau, le sébum vient à manquer…

LA PEAU GRASSE : Son grain est plus épais, les pores sont dilatés et l'aspect général de la peau est terne, gras et luisant. Ce type de peau est propice aux boutons et aux points noirs et l'excès de sébum permanent provoque à long terme un épaississement de la couche cornée. Cette peau peut à la fois être grasse et manquer d'eau, c'est-à-dire être déshydratée.

LA PEAU MIXTE : Sèche là où les glandes sébacées sont rares (tempes, pommettes et maxillaires), elle devient grasse sur l'axe médian du visage (front, nez, et menton). Il est alors difficile de choisir ses cosmétiques.

LA PEAU SENSIBLE : 20 % des femmes ont un vrai problème de peau sensible et 40 % connaissent fréquemment tiraillements et inconfort. Sèches, grasses ou mixtes, toutes les peaux peuvent être sensibles. Cela se traduit par des rougeurs intempestives, des sensations de picotements et de brûlures.

CONSEILS CONTRE LES MYCOSES



Les mycoses: Sont des champignons qui on le trouve entre les orteils, sur les ongles , dans les plis de la peau.
Conseils contre les mycoses de la peau et des ongles :
- séchez soigneusement tout le corps : les bras, le cou, les aisselles, l'intérieur des cuisses, entre les orteils...
- utilisez votre propre serviettes, les mycoses sont contagieuses
- le linge doit passer en machine à 60°.
-désinfectez le coupe-ongles ou les ciseaux avec l'alcool à 70°.
- nettoyez, chaque jour, le sol de votre salle de bains avec l'eau de Javel, et votre tapis de bains régulièrement en machine.
- choisissez un savon doux au pH neutre et des produits d'hygiène intime spécifiques.
- évitez Les douches vaginales, elles déséquilibrent la flore intérieure.
- Utilisez du papier toilette non parfumé et essuyez-vous d'avant en arrière (de la vulve vers l'anus) et non l'inverse.
- changez régulièrement de protection pendant les règles.
-changez et lavez quotidiennement vos sous-vêtements à 60°.

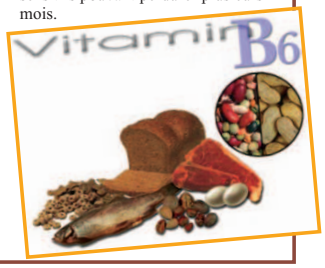
lutter contre l'excès de cholestérol



Contre l'excès de cholestérol, dans un premier temps il faut opter pour une alimentation méditerranéenne : viande maigre, poissons gras (saumon, thon, maquereau, sardine….), fruits, légumes, céréales complètes, huile d'olive et ou Colza et faire 30 minutes d'exercice par jour.

VITAMINE B6 :

On la trouve principalement dans la levure de bière et les germes de céréales, la viande, les abats, le poisson, les produits laitiers, le jaune d'œuf, les légumes verts et les fruits.
Sa carence est rarement d'origine alimentaire. Elle est plus souvent due à des médicaments (INH, hydralazine ; D pénicillamine).
Le besoin en vitamine B6 est accru par la grossesse, les œstraux-progestatifs et les régimes riches en protides, l'alcool.
A noter que cette vitamine réduit l'effet de certains médicaments antiparkinsoniens.
La symptomatologie carentielle se traduit par une dermite séborrhéique (peau grasse, irritée), une inflammation de la langue. On trouve aussi de la dépression, de la fatigue, des convulsions, des anémies.
Le surdosage engendre des troubles sensitifs pouvant perdurer plusieurs mois.



ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

comment concerver le café le plus longtemps possible?

Le café, moulu ou en grains, perd vite de son arôme s'il n'est pas conservé selon certaines règles.
Pour conserver tout l'arôme et le goût de votre café, versez-le dans une boîte métallique ou en plastique (mais qui ne doit pas être transparente) et de préférence dans votre réfrigérateur.

Nettoyer la semelle du fer à repasser

La semelle du fer à repasser s'encrasse vite, et laisse des traces sur les tissus.
Pour faire disparaitre ces traces:
■ Humidifier un linge
■ Saupoudrer le linge humidifié de sel fin afin de former une pâte
■ Frotter la semelle du feravec le linge.
■ Finir en passant un coton ou une eponge trempé de vinaigre blanc qui effacera les dernieres saletés.

Comment enlever l'acidité dans vos sauces tomates

Pour enlever l'acidité dans vos sauces tomates, ajouter 1/4 c. thé de bicarbonate de soude(soda à pâte) à la sauce pendant la cuisson.

Traces de calcaire sur les faiences

Pour enlever une tâche de calcaire sur les faiences:
■ Utiliser du vinaigre blanc pur.
■ Si la tâche de calcaire resiste, faire chauffer le vinaigre.
■Pour l'entretien, utiliser une pâte faite de bicarbonate de soude et de vinaigre, laisser agir puis essuyer et rincer.

Riz gratiné aux légumes

Ingrédients :

■ 250g de riz
■ 1 sachet de safran
■ 1 tête d'ail
■ 1/4 cuillère à café de poivre noir
■ 1/2 cuillère à café de sel
■ 300g de viande hachée
■ 2 carottes coupées en dés
■ 100g de petits pois
■ 1 poivron coupé en dés
■ 1/2 bouquet de persil
■ 50g de beurre
■ 2 cuillères à soupe d'huile

Préparation :

■ Préparer la Dersa : piler l'ail avec le sel et le poivre noir et réservez.
■ Dans une casserole, faire bouillir l'eau, le sel et 2 cuillères à soupe d'huile. Ajouter le safran, remettre à bouillir puis verser le riz et laisser cuire pendant 20 minutes. Égoutter ensuite ce dernier et laisser à part.
■ Dans un plat beurré, verser le riz, mettre la carotte coupée en dés, ainsi que la viande hachée, les petits pois, le poivron coupé en dès, le persil coupé, le beurre, la Dersa, mélangez le tout puis ajouter un verre d'eau.
■ Enfourner à four moyen jusqu'à ce que la sauce soit complètement absorbée.



M'hanecha

Ingrédients :

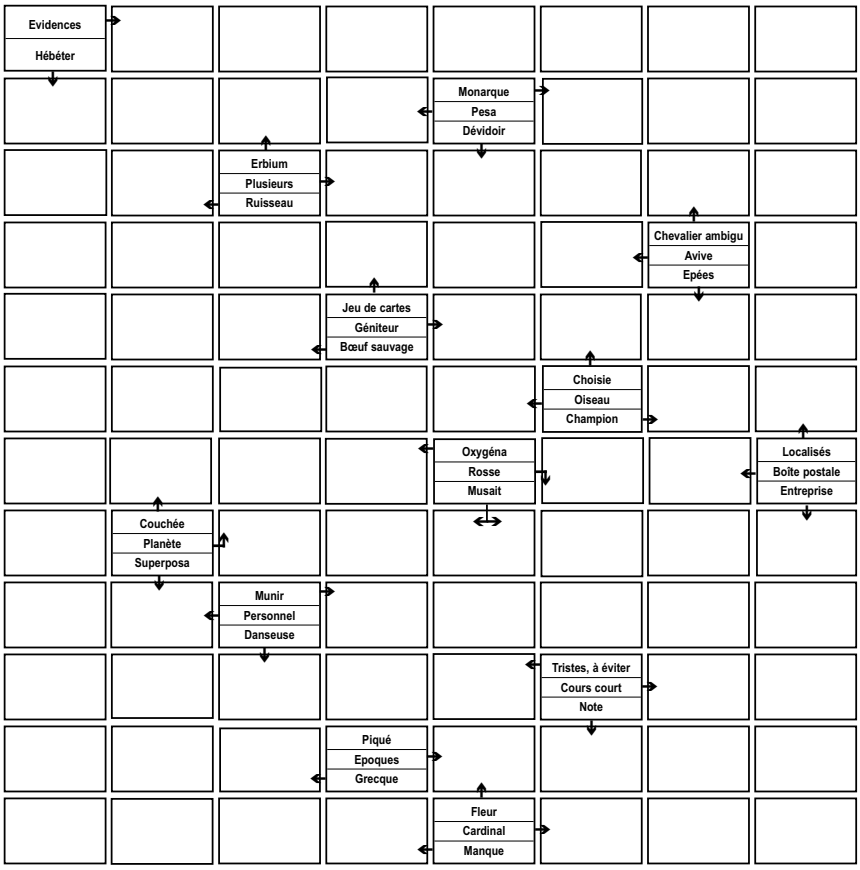
■ 21 feuilles de malsouka
■ 250 g de poudre d'amande
■ 500 g de sucre préparé en sirop
■ 125 g de beurre

Préparation :

■ Mettre sur la table ou le marbre 3 feuilles de pâtes en faisant chevaucher l'une sur l'autre.
■ Verser en un tas continu la poudre d'amande, retourner le bord des feuilles de pâte sur la poudre continué à rouler afin d'obtenir un rouleau. Enrouler ce rouleau en spirale, reprendre la même opération et racoler les bouts des rouleaux, agrandir la spirale ainsi de suite jusqu'à épuisement de la pâte en prenant à la fin 4 feuilles à la fois au lieu de 3 et enfin 5 feuilles poser le serpentin obtenu dans un plateau beurré. Avec le beurre restant le parsemer de petits tas, faire cuire à four doux, retirer du four, laisser refroidir mettre dans une assiette à gâteau.
■ Saupoudre quelques amandes et servir.



Mots fléchés n° 1404



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1403

Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR

OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V

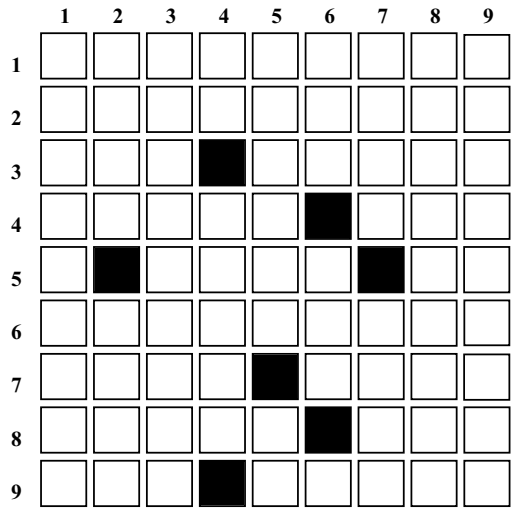
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE

SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/9 n° 1404



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1403

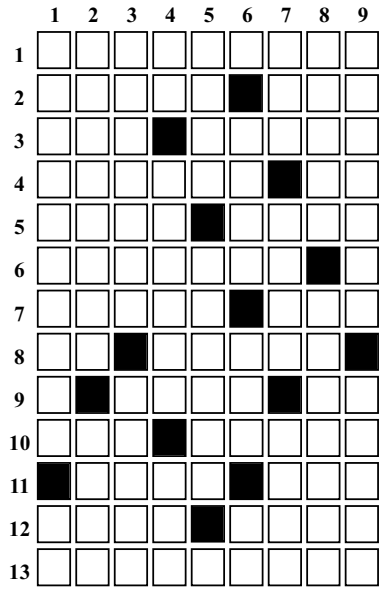
HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

Mots croisés 9/13 n° 1403



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1403

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE

ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-

GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

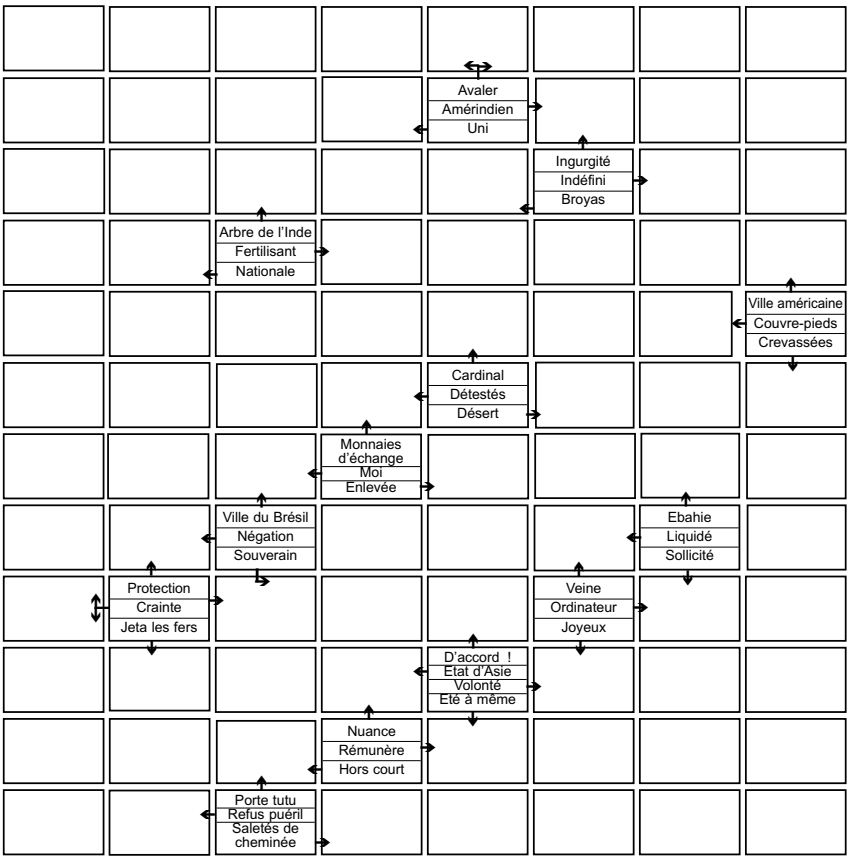
		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



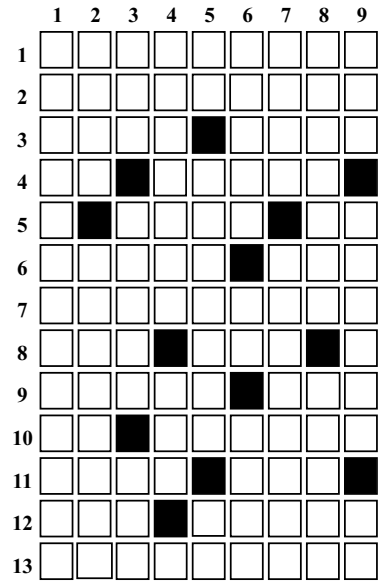
Solutions

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

Mots fléchés n° 1468



Mots croisés 9/13 n° 1468



Horizontalement
1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement
1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1467

Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

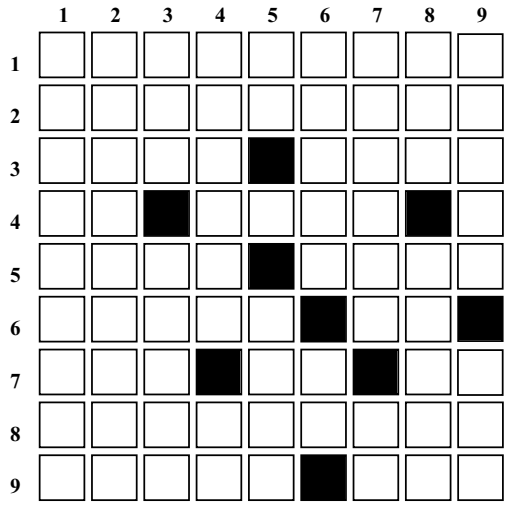
– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement
CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

Mots croisés 9/9 n° 1468



Horizontalement
1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement
1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement
BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS

SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6



LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20.55 : The Voice, la plus belle voix - Episode 1



DIVERTISSEMENT
The Voice, la plus belle voix - Episode 1 De retour pour cette 5e saison, et dans un décor remanié, Florent Pagny, Zazie et Mika accueillent Garou, qui fait son retour. Comme le veut la règle, le fameux télé-crochet commence par l'épreuve des auditions à l'aveugle. Dans leur fauteuil, dos à la scène, les coachs écoutent tour à tour les prestations de chanteurs qui n'ont que quelques minutes pour les convaincre en interprétant une chanson. Si l'un d'entre eux se retourne, le talent rejoint ...

CANAL+ 20.55 : Night Run



Thriller avec Liam Neeson, Génesis Rodríguez…
Night Run Jimmy Conlon, ancien tueur pour son meilleur ami, Shawn Maguire, un gangster, traine son mal de vivre dans des bars, entre deux verres d'alcool. Pourtant, l'inspecteur Harding, qui le connait depuis des années, espère toujours le faire enfermer pour le nombreux meurtres qu'il a commis. Pendant ce temps, Danny, le fils de Shawn, endetté auprès de gangsters albanais, commet un meurtre, dont Mike, le fils de Jimmy est témoin. Alors que Danny tente de l'éliminer, il se retrouve face à Jimmy. Une bagarre éclate et Danny meurt.

M6 20.55 : NCIS : Los Angeles



Série avec Chris O'Donnell, LL Cool J…
Sam est convoqué seul dans la salle des opérations par Hetty et Granger à propos de Mark Ruiz, son ancien partenaire, aujourd'hui agent infiltré pour l'AFT. Ce dernier semble avoir été retourné lors de sa dernière mission. Hanna est chargé de le retrouver et de vérifier que Ruiz est toujours loyal envers ses employeurs. Informé, le reste de l'équipe lui prête main-forte dans cette affaire délicate.

france 2 20.55 : Le plus grand cabaret du monde



DIVERTISSEMENT
Le plus grand cabaret du monde Passionné de cabaret, de magie et de cirque, Patrick Sébastien met à l'honneur les meilleurs numéros et troupes du moment. Des personnalités issues du monde du spectacle ou de la télévision (Jean-Marc Généreux, Omar Sy, Zoé Félix, Bénabar, Marie-Claude Pietragalla, Keen'V, Joyce Jonathan, Georges Pernoud, Laurent Mariotte, Sophie Tapie et Pierre Salviac) présentent les performances des Etoiles du cirque de Pékin, des Messoudi Brothers, de la compagnie Havana, d'El Squad, de Zhang Fan, du duo Racers et du Cirque du Soleil. Au ...

france 3 20.55 : Le sang de la vigne



TÉLÉFILM avec Catherine Demaiffe, Stéphane de Groodt…
Le célèbre œnologue Benjamin Lebel et sa collaboratrice Mathilde viennent expertiser le domaine des Ubayres, à Beaune, en Côte-d'Or. Mais une averse de grêle suspend les opérations. Après avoir examiné les dégâts sur les parcelles, Benjamin Lebel découvre le cadavre d'une jeune femme, en sous-vêtements. La victime était une saisonnière, bien connue de la plupart des employés de la propriété.

TV5MONDE 21.00 : Envoyé spécial



Culture Infos
Envoyé spécial Uber a envahi notre quotidien. Depuis 2009, cette application a dynamité le secteur pourtant réglementé des taxis partout dans le monde. Mais Uber a aussi donné son nom à un nouveau modèle économique qui gagne tous les secteurs : l'uberisation. Il supprime les intermédiaires entre l'offre et la demande, attribue des notes à ses utilisateurs et aux prestataires de services. Pendant plusieurs semaines, de Paris à San Francisco, le journaliste Pierre-Olivier Labbé a décidé de manger, se loger, se déplacer, faire garder ses enfants uniquement grâce à des applications.

HORAIRES DES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:57	12:43	15:31	17:57	19:19	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:01	12:47	15:37	18:02	19:24

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:15	13:01	15:50	18:16	19:38

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:03	12:52	15:50	18:16	19:32

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:22	13:08	15:58	18:24	19:45

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:27	13:13	16:04	18:29	19:50

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:29	13:16	16:07	18:33	19:53

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5385- SAMEDI 19 RABIE E'THANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

	Max	Min
Alger	21°	6 °
Oran	20°	8°
Constantine	20°	3°
Ouargla	20°	4°

ILS ONT ÉTÉ 20 000 RESSORTISSANTS À ENTRER DANS LA PROVINCE ENTRE 2010 ET 2014

Les Algériens à la seconde place des migrants au Québec

L'Eldorado canadien, le Québec en premier, suscite de plus en plus l'intérêt des ressortissants de la quasi-totalité des pays du monde. Les ressortissants algériens candidats au départ vers cette lointaine contrée continuent de tirer leur ficèle du jeu, à en croire un récent rapport établi par des experts de la Province.

Selon le document qui fait ressortir le bilan démographique du plus grand territoire francophone de l'Amérique du Nord, en 2015, la Province a accueilli 3 500 ressortissants algériens. Ces derniers dont certains ont postulé au départ pour ce pays en 2009, occupent ainsi la seconde marche avec les ressortissants français, dont nombre d'entre eux restent aussi d'origine algérienne. Les Iraniens ont curieusement occupé la première place avec près de 6 000 ressortissants issus du pays des mollahs, selon le document établi par l'Institut national canadien de la Recherche scientifique (INRS) et l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ).

Selon les statistiques fournies par le travail des experts québécois, celles établies durant la période allant de 2010 à 2014 font ressortir que les immigrés algériens de naissance occuperaient aussi la seconde place avec les Français. Avec 20 000 ressortissants issus de chacun des deux pays, les immigrés algériens et français seraient aussi bien côtés notamment en raison de la maîtrise de la langue de Molière. Durant cette même période soit de 2010 à 2014, le rapport fait ressortir que la Province francophone a accueilli 22 350 Chinois, seulement pour ces derniers, l'objectif reste un départ pour le Canada anglophone. Selon ce même document, si pour les Iraniens un départ pour le Canada anglophone reste le principal objectif – puisque plus d'un ressortissant sur deux issu de ce pays asiatique regagne dans les trois années qui suivent son installation sur le territoire canadien –, pour les Algériens bien au contraire, 86.3% d'entre eux le Québec, cette Belle Province, constitue en fait une fin en soi. Un objectif qui reste largement visé par les Marocains et les Français, puisque respectivement 82.6% et76.3% des immigrés issus de ces deux pays se sédentarisent dans la région. Les ressortissants haïtiens, avec un taux de 93.4%, occupent quant à eux la première marche du podium parmi ceux qui s'installent définitivement dans la province francophone.



Selon les chiffres établis par les autorités canadiennes, les pays asiatiques restent les principaux pourvoyeurs d'immigré au Canada. Veinent en tête les Philippines, l'Inde et la Chine.

Amine B.

DES DEALERS SOUS LES VERROUS

PLUS de 70 opérations de descente inopinée ont été lancées par les services de police dans des jardins, des gares routières et autres lieux fréquentés par des délinquants et des trafiquants de drogue. Selon un communiqué des services de la sûreté de la wilaya, le bilan de lutte contre la délinquance, pour la première semaine du mois de janvier 2016, fait ressortir que plus d'une centaine de points de contrôle dressés ont donné lieu à l'arrestation de plus d'une centaine d'individus, auditionnés pour diverses infractions.

Dans ce lot d'interpellations, vingt-trois individus suspects ont été présentés devant la justice pour notamment, détention et vente de drogue ainsi que détention d'armes blanches prohibées.

Les moyens mobilisés dans ces actions, premières du genre dans la lutte contre la délinquance, ont été puisés dans les potentialités de la sûreté de wilaya, de la police judiciaire.

Assurément, la continuité dans des opérations coup-de-poing accentuerait la pression sur les milieux délinquants et la criminalité sera refoulée dans ses retranchements.

Soulignons que cette action a été élargie par les services de sécurité, qui ont redoublé de vigilance en renforçant, ces derniers mois, leurs contrôles systématiques de la ville pour une surveillance plus attentive et plus soutenue.

Haddad Nedjma

AKBOU

L'auteur d'une agression arrêté par la police

LES ÉLÉMENTS de la Police judiciaire de la 1ere Sûreté urbaine de Guendouza (Akbou) a arrêté l'auteur de l'agression de B.DJ., 32 ans. «Il s'agit de I.A., 20 ans», selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'individu a agressé la victime très tard dans la soirée au moyen d'une arme blanche (un couteau) et l'a laissée gisant par terre près de la gare ferroviaire. La police a été alertée sur le numéro vert 48-15 par un citoyen. La victime a été évacuée en urgence par la Protection civile à l'hôpital d'Akbou. La victime a identifié son agresseur qui a été écroué et présenté au parquet d'Akbou et placé en détention provisoire pour «coups et blessures avec une arme blanche», ajoute la même source.

N.B.

OOREDOO PRÉSENTE SES VŒUX À LA PRESSE NATIONALE

Pour un partenariat consolidé et durable

FIDÈLE à ses initiatives en direction de ses partenaires, Ooredoo a réuni la grande famille de la presse nationale dans le cadre de son traditionnel dîner du nouvel an en l'honneur des médias algériens, organisé dans la soirée du 27 Janvier 2015, dans un hôtel à Alger. Cette rencontre conviviale s'est déroulée en présence d'officiels, de représentants d'institutions et d'organismes publics, de professionnels du secteur des médias et de la communication ainsi que des représentants des associations partenaires de Ooredoo. Dans son message de vœux à la presse nationale, le Directeur Général de Ooredoo, M. Joseph Ged, a notamment déclaré : « Je saisis cette agréable occasion pour présenter mes vœux de réussite et de prospérité à l'ensemble de la presse algérienne qui contribue de manière essentielle à garantir aux citoyens leur droit à l'information tout en jouant son rôle de relais au sein de la société. Je réitère la volonté de Ooredoo à renforcer son partenariat avec la corporation journalistique dans toute sa diversité. Je reste convaincu que l'année 2016 sera riche pour Ooredoo, au regard des défis technologiques futurs qui nous attendent tout en comptant sur l'implication de nos partenaires médiatiques dans cette entreprise pour le bien de l'Algérie. » Lors de son discours, M. Joseph Ged est également revenu sur les réalisations de Ooredoo durant l'année 2015 en mettant en exergue les innovations commerciales en matière d'offres et de services ainsi que la poursuite de sa stratégie d'investissements à long terme en Algérie. Une stratégie appuyée par son engagement sociétal et son implication dans la vie culturelle, scientifique, sportive et associative, prouvant une fois de plus sa dimension citoyenne et sa proximité avec ses clients. Le Directeur Général de Ooredoo a, en outre, rappelé le lancement du concours destiné aux journalistes Media Star qui célèbre cette année sa 10ème édition en invitant les professionnels des médias à y participer. Ce dîner en l'honneur des médias est devenu, au fil des ans, une tradition bien établie dans l'agenda de Ooredoo et constitue une opportunité pour partager avec la famille de la presse des moments privilégiés de convivialité et d'échanges. Le dîner du nouvel an a été salué par les convives qui ont souligné le caractère citoyen d'Ooredoo qui demeure toujours plus proche de ses partenaires.



Le trait de Sidou

